Vol. 6 • No. 45 • Du 22 au 28 Mai 2013

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

BILAN DE DEUX ANS: LE DRAME DU SIÈCLE!

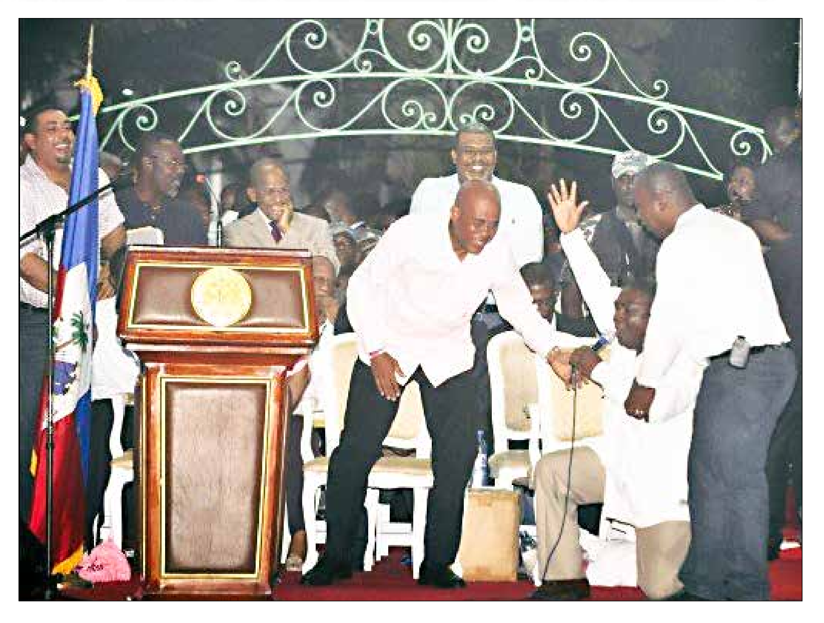


Voir page 3

Nan 5 E a mwen rekonèt m poko fè younn menm. M rete 3 zan pou m banboche. Ban m 5 lane ankò pou m kòmanse travay pou peyi a.

LE GESTE DU DÉPUTÉ LUCKNER NOËL !









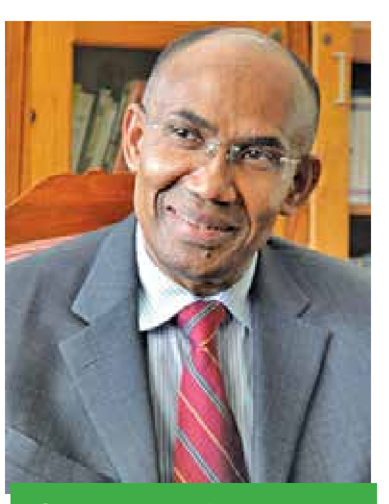
Voir page 3

Un vrai scandale. Une honte nationale. Un député à genoux devant Martelly. Du jamais vu dans nos annales politiques même sous les Duvalier. La députée Ogline Pierre de Camp Perrin- Maniche et celle de Thomonde Marie Denise Bernadeau débitant flatteries et flagorneries à l'endroit du narcissique Sweet Micky sans doute captivé par les élucubrations des parlementaires. Nou fini!



Poukisa yo bandonnen kay zansèt nou yo nan vil Desalin? Page 6

English Page 9



Sauveur Pierre Etienne: Portrait d'un acteur politique violent et maladroit. Page 8



J'accuse le FMI ! Page 12



« Je veux rentrer chez moi à Cuba » Page 17

Mobilisons-nous pour le départ de la Minustah !

Par Berthony Dupont

Toutes sortes d'interprétations et de propagandes avaient été avancées dans la plupart des médias en Haiti pour entamer lors de la commémoration de notre bicentenaire d'indépendance en 2004 une hostilité déclarée à l'égard du gouvernement Lavalas pour déstabiliser le pays en ce temps précis, préparant ainsi l'occupation du pays par le déploiement des forces des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah), le premier juin 2004, comme si Haiti était en guerre. Ce délire absurde et révoltant cachait bien entendu, des arrières pensées qui sont présentement claires et nettes après tant d'années d'occupations qui continuent de plus belle ; et ce qui nous apparaît encore plus grave, c'est le dessein sinistre que continuent à poursuivre les auteurs de cette tortueuse machination.

Depuis, le pays traverse une étape délicate tant sur le plan politique qu'en matière économique et sociale. Cela devient un déséquilibre national qui n'a pas de nom et pourtant pour le renforcer, la Communauté internationale et ses alliés locaux font feu de tout bois. Ainsi le Chef civil de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti et Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, le canadien Nigel Fisher, vient d'effectuer une tournée dans plusieurs états d'Amérique du Sud pour s'assurer de l'appui des pays latino-américains afin de confirmer leur contribution en troupe au sein de la mission. Quant au Premier ministre haïtien, Laurent Lamothe, il est en voyage au Brésil avec certains membres de la bourgeoisie patripoche tels que Gregory Mews; Clifford Apaid, Reuven Bigio et Henri Claude Poitevin, un voyage d'affaires qui rentre à coup sûr dans le même cadre de renforcement de l'occupation.

Ainsi à l'occasion du 9ème anniversaire de cette occupation, une conférence continentale sur le mot d'ordre « Défendre Haïti c'est nous défendre nous-mêmes », sera lancée à l'hôtel Le Plaza du 31 mai au 1er juin 2013, pour dire Non à l'occupation ! Une année de plus ! C'est irrecevable. Nous ne pouvons plus l'accepter à un moment où Martelly et Lamothe vantent les bienfaits de la honte de la dégradante occupation !

Malgré les moyens mis en œuvre par les auteurs du Coup d'Etat de 2004 pour briser toute velléité de lutte et de résistance populaire, le peuple haïtien fidèle à son riche passé de lutte anticoloniale et anti esclavagiste n'a jamais accepté de plier l'échine. Voilà pourquoi, travailleurs, jeunes, chômeurs, organisations syndicales et démocratiques, plus que jamais, il nous faut reconnaître que l'heure est venue d'empêcher cette situation d'occupation de se poursuivre.

Pour défendre notre sol national souillé et aussi permettre au peuple de respirer un peu dans ce long tunnel de souffrance, de misère et de répression morale et surtout dans l'esprit de la grande mobilisation du 8 mai dernier, n'est il pas opportun et nécessaire que les dirigeants lavalassiens mobilisent la population à participer non seulement en nombre imposant à cette Conférence mais pour exiger le départ des forces occupantes.

Dans l'esprit de la grande mobilisation du 8 mai qui symbolise le rejet du gouvernement actuel, la revendication du peuple à la reconquête de sa souveraineté confisquée, pour nous débarrasser de cette situation déshonorante et humiliante, la bataille contre l'occupation du pays est de mise, pour essayer d'arrêter les crimes et la politique de pillage de nos ressources par les usurpateurs du pouvoir.

Neuf ans, ça suffit! Nous ne pouvons pas oublier les assassinats dans les quartiers populaires de Bois-Neuf à Cité Soleil le 6 juillet 2005. Quand Paul Denis de l'OPL félicitait les forces occupantes en ces termes : *L'opération qui a conduit à la mort de Dread Wilmé était une bonne initiative…disons que c'est une bonne chose. Il serait important que la Minustah et la Police nationale poursuivent leurs actions contre les foyers où se cachent les bandits* » (Voir à la page 8 la liste partielle des victimes de l'Opération de la Minustah le 22 décembre 2006 à Cité Soleil/ Bois-neuf, crimes patronnés par le gouvernement de Préval/Alexis.

Neuf ans, ça suffit ! Nous ne pouvons pas oublier tous les gens qui ont été massacrés au Bel air, juste pour oser réclamer le retour d'Aristide ! Nous ne pouvons pas oublier nos milliers de victimes du Cholera de la Minustah.

Neuf ans, ça suffit ! L'occupation a apporté le viol, le mensonge, des abus de pouvoir et la corruption à un degré inégalé.

Comme l'histoire nous l'enseigne la victoire revient, finalement, non aux régimes pourris, mais aux peuples qui luttent pour leur liberté et leur souveraineté.

Mobilisons-nous pour le départ de la Minustah ! Neuf ans, ça suffit !

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Bilan de deux ans : Le drame du siècle

Malheur et châtiment à celui ou à celle par qui le scandale arrive
Passage biblique (Luc 17 :1)

Par J. Fatal Piard

Bien avant de commencer, rappelons qu'un jour un « parlementaire avait demandé « **Où vont nous dans ce pays** ??? ». Le scandale qui vient de se produire le mardi au 14 mai à l'occasion de la publication à l'oral du bilan de deux ans du gouvernement Martelly, et dont le député Luckner Noel en est l'auteur a répondu à cette interrogation. Nous n'irons nulle part sinon aux semelles du président Martelly.

Il ne saurait exister nulle part de rose sans épines soutient un vieil aphorisme. Mais, dans le cas spécifique du bilan de deux ans du gouvernement Martelly/Lamothe, tel ne fut pas le cas. Les épines de la déception et de la désillusion ont atterri dans chaque section communale même dans celle où le « député » Luckner Noel est originaire et qui a voulu nous faire croire le contraire. Quant aux « roses » du développement et du progrès socio économique au profit de cette population marginalisée à outrance, elles sont restées et resteront pour toujours à l'oral.

Les roses de l'opulence par contre, elles, fleurissent à l'aube dans ces parterres de privilèges enrichis à l'engrais de la corruption. Ceux et celles tapi/es dans les couloirs ténébreux du palais national et qui rodent autour du président, sont habilité/es à humer à sa satiété le parfum léger des roses de l'opulence. Les épines de la misère infrahumaine et de la pauvreté extrême, le gouvernement n'a jusqu'à date, rien

Suite à la page (18)



Le pouvoir en place fait de l'Embauchage des « parlementaires » le 6ème E de son programme de gouvernement, ceux du PSP (Palmantè Sousou Preyidan an) ont facilement, beaucoup trop facilement exhibé leur talon d'Achille



Le cabinet ministériel de Martelly flanqué de leurs chemises roses, de gauche à droite : David Bazile, Jean Renel Sannon, Josette Darguste et Bernice Fidélia

Le geste du député Luckner Noel ou la preuve de la faillite de l'intelligentsia haïtienne

Par Jose Clément

Par un après-midi de 14 mai 2013, un député du peuple, Luckner Noel, s'est agenouillé devant le président Michel Martelly pour le remercier d'avoir réalisé des projets à caractère social dans sa circonscription électorale. Il s'agit d'une obligation d'obéissance et de fidélité d'un législateur face à un Chef d'Etat qui se croit tout puissant en tentant de mettre, lui-même, à genoux plusieurs secteurs de la société. Un fait inédit dans toute l'histoire du Parlement haïtien!

A travers le geste du député de Ouanaminthe (Nord-Est du pays), c'est toute la 49e Législature haïtienne qui s'est mise à genoux devant le président de la République. Du haut de l'estrade montée en la circonstance pour commémorer le deuxième anniversaire de son accession à la Magistrature Suprême de l'Etat, Michel Martelly jubilait. En ce sens, le décor était tout planté en rose pour l'occasion. Il ne manquait que Luckner Noel pour donner un élan solennel à cette fête impudique dans une République bananière. Cette célébration d'un genre particulier a coûté de plus de quarante millions de gourdes au trésor public.

Il fallait voir comment l'assistance composée en grande partie d'officiels festoyait et gesticulait devant le malheur d'un homme devenu député du peuple à la faveur d'un certain nombre de facteurs. Avec lui, c'est tout le malheur de l'homme haïtien qu'il charriait sous les feux des caméras des stations de télévision locales et étrangères. La République en est sortie meurtrie par cette farce à un moment où le monde entier nous regarde avec pitié face à nos malheurs et déboires que nous avons nous-mêmes engendrés. C'est également la faillite de l'intelligentsia haïtienne dans tous ses contours.

En effet, l'élite intellectuelle haïtienne dont la grande majorité a étudié dans les plus prestigieuses universités du monde n'a pas réussi à faire de la gestion moderne du pouvoir politique haïtien un modèle de réussite. Cette élite rapace est toujours à la traine des hommes politiques, au lieu d'être un guide sûr pour la transmission du savoir et du savoir-faire. L'élite intellectuelle haïtienne a échoué pour n'avoir pas su canaliser les énergies de la classe prolétarienne au bénéfice du développement du pays. Il est navrant de constater que le pays regorge encore d'une forte quantité d'analphabètes, alors que le Canada, les USA et d'autre pays africains entre autres bénéficiaient et bénéficient largement des services de nos intellectuels de fort calibre.

Le constat est clair, la politique doit conduire nécessairement à la transformation du pays. Cependant, les choix politiques faits depuis plus d'un bicentenaire ont été des plus mauvais, vu que les gouvernés ont toujours fait preuve de décourageante passivité. Le résultat est flagrant après près de 209 ans d'histoire, Haïti reste toujours une entité chaotique ingouvernable. Le régime du 14 mai s'engouffre davantage dans les dédales d'une politique

Suite à la page (14)

Haïti: Les cas d'insécurité et de kidnapping augmentent.

Par Isabelle L. Papillon

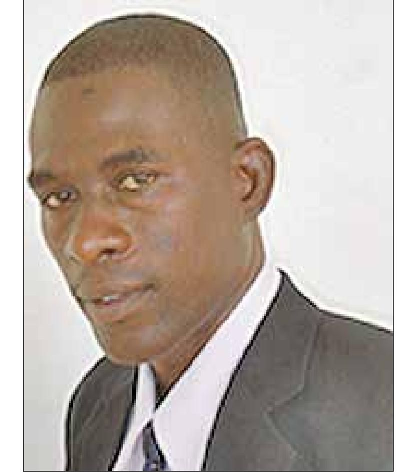
Ces derniers jours les actes d'insécurité, de criminalité et de kidnapping ont augmenté considérablement un peu partout dans le pays. En moins d'une semaine, une dizaine de personnes ont été tuées et trois (3) autres kidnappées. Presque tous les secteurs ont été victimes des actes de banditisme. Toutes ces actions ont été commises par des bandits armés.

Le mardi 14 mai, à Mirebalais, Marie-Lourdes ainsi connue a été kidnappée par des individus armés en sortant de l'hôpital. Ils ont exigé 250 mille gourdes en échange de sa libération a fait savoir son mari. La victime est âgée de 50 ans et mère de deux (2) enfants. « Les bandits ont constaté que je suis en train de construire une maison, ils pensent que j'ai de l'argent. Ils ont kidnappé ma femme pour pouvoir soutirer de l'argent…» a-t-il déclaré, tout en espérant qu'elle revienne saine et sauve pour qu'elle puisse continuer à mener sa vie familiale et s'occuper de ses enfants.

Trois jours plus tard, le vendredi 17 mai, deux autres cas de kidnapping ont été enregistrés au nord de la capitale, à Lilavois 38 en plaine, par 4 individus armés. Les victimes répondant aux noms de: Josué Charles, professeur et Harry Edmond, Comptable à la Banque de la République d'Haïti (BRH). Elles étaient à bord d'un minibus au moment où les ravisseurs ont commis cette action, tandis qu'ils circulaient à bord d'une Hyundai Tucson de couleur grise sans plaque d'immatriculation, selon les informations de la Direction Départementale de l'Ouest de la Police Nationale d'Haïti (DDO/PNH).

Dans l'intervalle, le mercredi 15 mai, Luyggens Jean-Louis, un employé du service de la logistique du palais national a été criblé de quatre (4) balles, dont deux (2) à la tête à Carrefour, banlieue sud de la capitale. Il est mort sur place, suite à l'attaque de ces individus armés non-identifiés. Le porte-parole de la présidence, Lucien Jura a confirmé cette information. Luyggens Jean-Louis était très actif dans les préparatifs des festivités du 14 mai au Champ-de-Mars marquant le deuxième anniversaire de l'arrivée de Sweet-Micky à la tête du pays, a-t-il indiqué.

Le vendredi 17 mai, les bandits



Le journaliste, correspondant de radio Kiskeya, Pierre Richard Alexandre

ont opéré dans divers endroits de la capitale haïtienne. A Bourdon, deux (2) employés d'un Supermarché situé à Delmas: René Dalencourt et Charles Clausel, respectivement agent de sécurité et chauffeur ont été tués dans un véhicule de couleur verte, de marque Toyota à la rue Dalencourt situé, entre Canapé-Vert et Bourdon. Les deux (2) victimes revenaient de la banque avec une forte somme d'argent. Ils ont reçu dans la voiture plusieurs balles et ils sont morts sur le champ. Selon le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, les bandits ont eu le temps de dépouiller les victimes et de prendre la poudre d'escampette. Au cours de cette opération, d'autres passants ont été victimes également, selon les témoignages des observateurs. Le même jour, un agent de l'Unité Départementale de Maintien de l'Ordre (UDMO), Jean René Espérance a été assassiné sur la route de Wharf de Jérémie, situé au Nord –Ouest de la capitale par des individus armés qui l'ont dépouillé de son arme. Il a reçu plusieurs balles et il a passé de vie à trépas sur le lit de l'hôpital, alors qu'il conduisait sa mère qui retournait chez elle à Jérémie. Elle a été touchée aussi par des projectiles des bandits. Jean René Espérance faisait partie de la 4e promotion de la PNH et il était membre de l'Unité de sécurité rapprochée du ministre Chargé des relations de l'Exécutif et du Parlement, Ralph Théano.

A Saint-Marc, Nord du pays, dans la soirée du vendredi 17 mai, le journaliste, correspondant de radio Kiskeya, Pierre Richard Alexandre, âgé de 40 ans et père de deux (2) enfants a été atteint de deux (2) balles au ventre d'un bandit légal, employé de l'hôpital Saint-Nicolas de cette ville, Baudelaire Augustin. Tout en recevant des soins dans ce même hôpital, il a rendu l'âme le lundi 20 mai dans la matinée. Pierre Richard Alexandre a reçu ces deux projectiles devant sa résidence à l'angle de rues Pétion et Nissage Saget suite à de vives discussions des membres d'une base dénommée *: « Baz Ficus ». La police a procédé à l'arrestation de l'auteur matériel de ce crime odieux, Baudelaire Augustin. Pierre-Richard Alexandre était également animateur d'une émission de débats politiques sur les ondes d'une* station locale « Radio Delta ». Il était aussi membre du staff dirigeant de l'équipe de football, Baltimore de Saint-Marc.

L'arme dont le bandit légal s'est servi pour tuer et mettre fin à la vie du journaliste, Pierre-Richard Alexandre est un Pistolet 380 qui ne devait pas être dans les mains d'un simple citoyen. Ce pistolet devrait être seulement *à la portée des policiers. Dans un bilan présenté par le porte-parole de la PNH, Gary* Desrosiers, 48 personnes ont été tuées dont 2 policiers, 42 par

Suite à la page (13)

AVIS DE DIVORCE

PAR CES MOTIFS, le Tribunal, après examen, le Ministère public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précipitée ; pour le profit déclaré fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Philomène Abraham Ulysse, née Antonine MANASSE, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peines de dommages intérêts envers les tiers, s'il y échet ; Commet l'huissier CANAL Gabriel de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

AINSI JUGE ET PRONONCE PAR NOUS, Marlène Bernard DELVA juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi neuf (9) mai deux mille treize (2013), en présence de Me. Joseph Elisée Jean-Louis, Avocat, Substitut, Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Joseph Pierre-Louis, Greffier du siège.

Il est ordonné etc.
En foi de quoi etc.

Jean Lunès DABIA, Avocat

Grand vent, petite voile

Par Fanfan la Tulipe

La semaine dernière je rappelais la succulence et la pertinence de nos proverbes nés de la sagesse populaire. Ils prodiguent des conseils, portent les uns et les autres à réfléchir, mettent en garde les plus fougueux, les engagent à mettre de l'eau dans le vin de leur shelbertude, à bénéficier de l'expérience accumulée au fil des ans par des générations entières. Cependant, *zòt* ne fait qu'à sa guise. Il s'agite, se pelotonne et se dépelotonne au gré de ses pulsions, alors que ce sont d'autres qui le mènent, souvent par le bout du nez quand ce n'est pas à coups de billets verts.

Le titre de cet article est une traduction fanfantulipante de notre proverbe : *gran van, ti vwal*. En effet, c'est le propre de nos politiciens de parler haut et fort, de se laisser aller à de pompeuses déclarations grand vent, à de ronflantes formules ou citations qui doivent être en français, s'il vous plaît. Et puis et puis ? *Anyen, ti vwal*. C'est ainsi que récemment, un député m'a fait visiter les jardins philosophiques de Platon. Il m'a fait cueillir une rouge rose philosophale dont je voudrais partager avec vous le juridique parfum: «Même une société de brigands ne saurait vivre sans des règles de droit, sans un réseau d'obligations imposées à ses membres et qui se fait respecter par des sanctions sévères». Un grand vent pour la petite voile du parlementaire qui à ma connaissance ne semble pas avoir encore «atterri» dans sa commune.

N'empêche, nos politiciens doivent s'agiter. Une de leurs activités favorites c'est le *brase lide*. Pour le brassage, il n'y a pas de meilleurs malaxeurs qu'eux. Retranchés derrière les fortifications mal assurées d'une opposition en *zing* de contrariété, ils brassent, mélangent, pétrissent, pressent, remuent, malaxent. Finalement on a l'impression que ces membres de partis et particules politiques ne sont que des brasseurs-malaxeurs. Pour un petit *krik* ou un gros *krak*, ce monde se réunit dans des hôtels chic pour brasser et malaxer. Grand vent d'idées, petite voile d'actions.

On ne sait jamais qui paie les factures, on n'a aucune idée d'où vient l'argent. De leurs poches ? J'en doute fort. Des poches d'autrui ? Et qui alors? Parce que, rendez-moi fou ou sage, une meute de brasseurs d'idées se réunissant pendant deux ou trois jours, sans doute avec leur sécurité rapprochée, *dòmi, leve, manje*, dans un grand hôtel, eh bien ça doit coûter cher. Dire que je n'ai jamais entendu un membre de nos médias «indépendants» demander à ces messieurs et dames, malaxeurs et malaxeuses d'où vient le fric qui paie pour tous ces brassages. Pourtant, comme le dit une publicité à Radio Kiskeya: «tous les sujets sont d'intérêt public». N'est-ce pas madame Liliane ?

A titre de rencontres pour brassage d'idées considérons les grands «débats» malaxants de l'opposition ces temps derniers. On peut se rappeler qu'à l'invitation de l'Initiative Citoyenne (IC), une trentaine de partis politiques et d'organisations de ladite société civile s'étaient réunis au Cap-Haïtien les lundi et mardi, 15 et 16 Octobre 2012, à l›hôtel Roi Christophe. Entre autres malaxeurs, on notait Evans Paul, Turneb Delpé, Serge Jean Louis, Paul Denis, Junot Félix de l'AKAO *, les parlementaires Jean Baptiste Bien Aimé, Sorel Jacinthe, Arnel Bélizaire, tous des brasseurs-pétrisseurs de longue date.

Saul Gauthier, coordonnateur de l'IC s'était réjoui de cette « grande victoire de pouvoir rassembler toutes ces sensibilités différentes autour d'une table », en vue d'un «projet unitaire prenant en compte toutes susceptibilités et les complexités de la question haïtienne». De grands mots très complexes pour tuer les petits chiens sans complexe. Après force considérations, réflexions, tergiversations, hésitations, déclarations, brassages, mixages, pétrissages, malaxages, virevoltages, papotages, bavardages, on en vint à sortir un «Manifeste du Cap-Haïtien».



Vue partielle du conclave tenu à l'Arcahaie. On y voit Mme Mirlande Manigat qui a participé à toutes ses rencontres sans pouvoir être «devan devan nèt».

Après avoir fait un constat de « l›arrogance du pouvoir ''Tèt Kale", des actes de corruption, de violations systématiques et répétées des lois et de la Constitution du pays, manœuvres persistantes pour vassaliser les autres pouvoirs de l'Etat, volonté maintes fois exprimée du chef de l'Etat d'instaurer un pouvoir dynastique et dictatorial dans le pays, gaspillage des fonds publics, aggravation des conditions de vie de la population…», les malaxeurs ont reconnu «au peuple haïtien le droit démocratique d'exiger souverainement et pacifiquement la fin anticipée du mandat de cinq ans confiés à tout président qui s'écarte des règles du jeu démocratique». Mais pourquoi cette frilosité, cette pusillanimité, cette couardise, cette froussardise, cette trouillardise, cette poltronnerie, cette pleutrerie, cette zuzuterie à parler carrément, rondement de déchouquage de Martelley ?

Mais ce n'était que grand vent petite voile, du parler français *mete la*. Pourquoi n'avoir pas fait un grand rassemblement de masse de type hugochavezien, *fè tè a tranble* comme aimait dire Daniel Fignolé ? Une occasion en or de commencer une vraie caravane de démocratie grossie des agglomération, localités, bourgs, villages, villes autour du Cap-Haïtien qui formeraient une marée humaine, affirmant ainsi, concrètement «le droit démocratique d'exiger souverainement et pacifiquement la fin anticipée du mandat de cinq ans confiés à tout président qui s'écarte des règles du jeu démocratique ». Non, ils ont préféré se réunir en petit conclave fermé, sur une base de classe.

Pusillanimes, effrayés de voir les masses échapper à leur contrôle, n'ayant jamais vraiment eu aucune affinité sociale, politique avec les *santifò et gros orteils* qu'ils ont toujours gardés à distance, les brasseurs ont préféré «exiger (sic) la révocation de tous actes posés, de toutes décisions prises par le président de la République en violation de la loi ou de la Constitution» ; ensuite, ils ont «réclamé la mise en place d'une commission indépendante chargée d'enquêter sur l'utilisation des fonds perçus indûment sur les appels internationaux et les transferts en provenance de l'étranger, sur l'utilisation des fonds de Petrocaribe et fonds gérés par la famille présidentielle». Grand vent, ils n'ont aucun moyen de pression sur Martelly. Petite voile, ils sont réduits à pleurer pou 10 *kòb akasan*.

Mais ce n'était que grand vent car lorsque Me Newton Saint-Juste et Me André Michel ont porté plainte contre Sophia et Olivier Martelly pour usurpation de titre et de fonction, association de malfaiteurs, corruption et détournement de fonds, ces messieurs et dames les brasseurs et brasseuses n'ont pas daigné se solidariser avec ces deux jeunes avocats, encore moins dénoncer les menaces d'arrestation et de mort dont les deux hommes de loi ont révélé être l'objet de la part du pouvoir. Petite voile incapable de faire avancer le voilier de la justice.

Après une deuxième rencontre à l'Arcahaie le 5 janvier 2013, réunion de quelque 70 dirigeants de partis politiques de l'opposition et de la Société Civile avortée en raison de l'intervention violente d'individus présumés être des partisans du pouvoir, selon les affirmations de certains participants, un troisième conclave s'est tenu à Léogane le 19 janvier 2013 qui a rassemblé les représentants de nombreux partis politiques peu portés à se joindre aux masses. Me André Michel, le pourfendeur de la famille présidentielle et qui n'est pas du genre pétrissage-malaxage avait accepté, sans doute à son corps défendant, de faire partie de cette assemblée brasseuse-malaxeuse.

Toujours est-il que ce conclave a accouché d'une résolution dont quelques points m'ont paru intéressants par leur côté grand ventard-petite voilarde. En effet, les participants se sont engagés à «rester unis». C'est déjà mauvais signe, car l'union devrait être implicite. Mais pour se donner du courage, ils l'ont explicité. Ils se sont aussi engagés à «Adopter un Pacte de solidarité» qui apparemment n'a pas été adopté lors des conciliabules. *Atansyon pa kapon*. Maints participants, se surveillant les uns les autres, ont dû sans doute préféré s'accorder un temps d'attente pour s'assurer du nombre de malaxeurs qui resteraient unis.

Il a été aussi question de «construire une opposition éclairée, constructive et agissante». Ah ! Trois adjectifs pas mal éclairants. Le premier (éclairée) a dû être suggéré par Me. Michel conscient de la présence de quelques éléments obscurs si ce n'est obscurantistes autour de lui. Constructive ? On aurait cru que depuis ce tour de passe-passe électoral en 2010-2011, cette opposition *kwoutoup kwoutap*, aurait commencé à s'organiser. Hélas non ! Après le séisme Clinton-Martelly, elle est encore un chantier en construction dont les gravats jonchent encore le terrain politique. Enfin et surtout, elle va se faire «agissante». Vœu pieux bien évidemment, parler creux, engagement oiseux.

Le plus amusant du «Pacte» c'est la mise sur pied d'un «Comité de pilotage». Je me pince encore. Cette équipe pilotante est formée de Marie Denise Claude, Évans Beaubrun, Turneb Delpé, Hugues Célestin, Serge Jean-Louis, Jean André Victor, Samuel Madistin, Saul Gauthier, Arnel Bélizaire, un mélange assez hétéroclite assurément. Ma grand-mère paternelle, quand il y avait trop de monde dans la cuisine, avait l'habitude de dire : trop de matelots sur le pont. Dans le cas du «Pacte», on pourrait dire : trop de pilotes dans l'avion. Et depuis ce 19 janvier léoganais, l'avion plane audessus de la cité d'Anacaona.. Chaque pilote veut faire son coup de volant, d'autant que les aéronautes avaient eu le temps d'organiser des sous-comités, selon leurs affinités politiques, histoire de «rester unis». Et la piste d'atterrissage n'étant pas du tout en vue, les 9 pilotes sont en détresse et le Pacte continue de voguer et de voler.

Finalement, il a été question de «nous engager pleinement dans un travail de mobilisation». Grand vent mobilisant, petite voile d'action, puisqu'ils n'ont aucune capacité de mobilisation. Assurément ils se pétaient les uns les autres, *younn t ap pete lòt*. En effet, du 19 janvier à ce jour, pas un seul *baka*, pas un seul *bouki*, pas un seul *nanchon*, pas un seul *zonbi*, même pris dans les lianes, voire une bande de *rara* n'a été vu dans les rues de Port-au-Prince. Le mercredi 8 mai, Aristide, sans le vouloir, leur a «donné une exhibition». On aurait pensé que ce serait l'occasion pour les pétrisseurs-malaxeurs de prendre une roue libre sur Lavalas, de se concerter avec l'ex-président pour un grand show unitaire avec en tête le «Comité de pilotage». Hélas non, car chaque pilote est bouffi d'orgueil et *chak mounn bezwen prezidan*. Alors…

Comment terminer cet article sans mentionner cette quatrième rencontre de l'opposition prônant le Tèt ansanm face à Tèt kale. Elle s'est tenue aux Gonaïves le 7 avril dernier à l'hôtel Indépendance avec plus d'une dizaine de représentants de partis politiques parmi lesquels l'ex-candidate à la présidence Mirlande Manigat *devan devan nèt*, l'ex-maire Evans Paul, des parlementaires tels que l'exsénateur Samuel Madistin, les députés Shadrac Dieudonné, Arnel Bellizaire et Levaillant Louis Jeune, ainsi que d'autres personnalités. Cette cascade de réunions depuis le cap Haïtien est-ce vraiment pour un Tèt ansanm face à Tèt kale ou bien était-ce finalement pour en arriver à annoncer la participation de ces messieurs et dames aux prochaines élections sénatoriales et locales ?

A ce conclave tètansanmant, on n'a pas attendu parler du «Comité de pilotage». Pilote-t-il encore ? Est-il en détresse ? *Eske l manke gaz lavalas* ? Toujours est-il que Evans Paul a jugé que «le forum des Gonaïves a été un succès et représente un grand pas dans l'effort de concertation au sein des partis de l'opposition. Il envisage des candidats uniques et annonce que l'opposition s'exprimera d'une seule voix lors de conférence hebdomadaire» (Vision 2000 / **Daniel Daréus**.10 avril 2013). Pourtant, du 7 avril à cette date du 21 mai, pas une seule fois, pas une seule voix ne s'est exprimée. Le Comité de Pilotage est-il sur une voie de garage ? Grand vent de déclarations, petite voile d'action.

Vision 2000 a pris soin de mentionner : «Cependant les leaders de deux formations politiques importantes, Organisation du Peuple en Lutte (OPL) et Fanmi Lavalas (FL) n'étaient pas présents à cette rencontre». N'empêche, « Les participants au 4e forum des partis politiques veulent dans les prochaines semaines structurer le mouvement patriotique d'opposition démocratique» (Vision, ibid). Imaginez, depuis octobre 2012, ils pilotent, «restent unis», brassent et malaxent, mais à quand cette chimérique structuration ? Après les élections ? *lò tout mounn jwenn pa yo* ? Et si ces élections s'avéraient être un «poisson» de fin d'année, pour ne pas dire un poison ?

J'attends sans doute avec impatience le prochain «Manifeste». Peut-être qu'il sera concocté aux Cayes. Mais je ne m'attends à rien d'«éclairé, constructeur et agissant». Nos politiques (sauf un ou deux mêlés à cette mésaventure à leur corps défendant) impatients de participer à des (z) élections (z)honnêtes et sincères se réuniront une fois de plus à l'ombre du proverbe Grand Vent, Petite Voile, puisqu'ils refusent de se joindre aux masses pour une action organisée, réfléchie, véritablement unitaire, déchouquante, afin de nettoyer une fois pour toutes la honte puante Martelly-Lamothe-Gwo Soso.

AKAO : Action pour Construire une Haïti Organisée



CUNY Summer Classes! Register Now!
summer in the city
1 Find Courses
2 Select Schedule
3 Register Now
The most summer courses in New York City at CUNY campuses in all five boroughs.
http://www.cuny.edu/summerinthecity
Find It
College Websites
Text Version
Future Students • Current Students • Faculty/Staff • Alumni
ABOUT ACADEMICS ADMISSIONS RESEARCH NEWS/EVENTS LIBRARIES EMPLOYMENT
SEARCH PORTAL LOG-IN
Welcome >> Academics >> Academic Programs >> Summer in the City
1 Find Courses
2 Select Schedule
3 Register Now
CUNY Summer Classes! Register Now!
summer in the city
The most summer courses in NYC at CUNY campuses in all five boroughs.
Welcome
Affordable access to world-renowned CUNY academic programs designed for visiting and current students and adult learners.
Find Courses, Select a Schedule, and Register Now for courses at 18 CUNY Colleges in summer sessions of various lengths from May 28 to August 22.
• More than 1,750 programs annually at CUNY
• FAQ on Summer Programs
Register Now
Register Sign up now to secure the summer course you want. Below are the first days of classes at each college. Many colleges have more than one session. Check the CUNY website for more information.
May 28 - John Jay College of Criminal Justice; Queensborough Community College
May 30 - Baruch College
May 31 - New York City College of Technology
June 3 - Borough of Manhattan Community College; Bronx Community College; Brooklyn College; City College; College of Staten Island; Hostos Community College; Hunter College; Lehman College; Medgar Evers College; Queens College
June 17 - Kingsborough Community College
June 25 - LaGuardia Community College
Summer Academic Calendar
Summer on Campus
Find special offerings and events at each campus.
Campus Websites
Summer Events
Sculpture of India
June 27-September 15
Queensborough Community College
2013 New York City Mayoral Candidates Forum
July 24, 6:30 p.m.
Bronx Community College
Exhibition of Art by Laura Del Prete
May 1-September 1
College of Staten Island
www.cuny.edu/summer
Find your course at our one-stop-shopping site!
CUNY The City University of New York

Poukisa yo bandonnen kay zansèt nou yo nan vil Desalin?


De ti kay Desalin te kite


Sa a se kay Madan Desalin Claire Heureuse


Kay kokenn ewo gasonkanson : Chaloten Makadye


Kay kote yo te konn fè poud pou kanno


Plas Desalin

Desalin se yon bèl vil ki bare ak mòn nan pati Nò li, mòn sa yo byen solid ak anpil wòch te sèvi pwoteksyon pou papa Desalin lè li t ap mennen batay pou endepandans peyi a kont kolon fransè yo.

Desalin sitiye anviwon 460 km ak kapital la Pòtoprens e li chita nan mitan depatman Latibonit. Se 138 mil 451 moun k ap viv nan vil sa a ki pote non yon ansyen kolon yo te rele Marchand.

Se nan vil sa a jeneral Desalin te tabli rezidans li, se nan sans sa a, li te vin tounen premye kapital Ayiti aprè lagè endepandans lan ki te vin ba nou libète pou nou viv tankou moun e se sa k fè tou, yo te rele l : Machan Desalin.

Mezanmi, li pa kòrèk di tou, apre plis pase 200 lane endepandans pou yon awondisman peyi a pote non yon ansyen kolon ak yon rebèl. Li ta bon pou otorite yo nan peyi a panse chanje non zòn sa a pou rele l Desalin. Desalin merite sa, paske li te travay pou sa.

Men pi gwo bagay ki fè anpil moun progresis tris se paske yo wè anpil kay zansèt nou yo te kite nan vil sa a bandonnen. Nan vil Desalin nou jwenn Kay Anperè Desalin ak tout kay madanm li Claire Heureuse. Gen kay Charlotin Marcadieu, sitwayen sa a ki te mouri ak Desalin PonWouj krible ak bal . Nou kapab jwenn kote konbatan yo te konn fè poud pou kanno yo, elatriye…tout bagay sa yo ki ta sanse yon moniman sanse bandonnen. Kay Desalin yo nan yon lakou izole, pa janm gen anyen ki fèt pou amenaje espas sa yo ki ta dwe yon kote pou touris al vizite. Vil Desalin lan se yon gwo lye istorik ak touristik menmjan ak Kap Ayisyen. Depi 12 Out 1995, te genyen yon arete prezidansyèl ki te pran e ki deklare moniman istorik sa yo patrimwàn nasyonal, malgresa anyen pa janm fèt pou leve figi kay sa yo ki ta dwe konsidere kòm sit istorik.

Depi sasinay papa nasyon an, Jan Jak Desalin, 17 Oktòb 1806 jouk jounen jodi a, genyen tandans pou devalorize zèv Desalin yo, paske li te goumen pou te wete pèp ayisyen an nan lesklavaj epi bay peyi a endepandans. Kolon fransè yo ak restavèk yo nan peyi a pa janm padone Desalin, yo di tout kalte vye bagay sou li. Se nan menm vye lojik sa a ki fè moniman istorik sa yo nan vil Desalin rete bandonnen nan peyi a.

Listwa yon peyi se sous richès li ye pou pèp li. Moniman istorik nou yo pa dwe rete bandonnen paske yo se yon sous richès pou pèp la tou.

Rezolisyon Sena ayisyen an pou mande Nasyonzini dedomaje viktim kolera yo !


Kèk viktim maladi kolera a an Ayiti

Jou jedi 9 me 2013 la nan Sena ayisyen an, sou 17 senatè prezan, kòm prezidan sena a limenm pa kab vote, 15 senatè ye vote « POU», zewo vote «KONT», epi yon sèl ki se senatè Delacruz te vote «ABSTANSYON» rezolisyon an»

Gen yon konsideran ak 6 zyèm pwen nan premye atik rezolisyon an senatè yo amande. Konsideran an se « Lè n konsidere plizyè peyizan ayisyen plenyen lakòz kèk sòlda MINISTA volè kabrit yo ak viv nan jaden yo » Sizyèm pwen an se « Pwopoze "Avenan" nan Akò 9 jiyè 2004 la (paragraph 59) k ap limite envyolabilite barakman MINISTA yo, ak iminite ajan l yo nan ka enfraksyon grav ak enfraksyon flagran . Avenan silayo ap kenbe kont sou tout mankman ki konstate nan akonplisman manda MINISTA denpi nan dat li deplwaye, ki se premye jen 2004 ».



Ki kalte dlo sal, jòn sa a, machin Minista a ap vide la a ?

Pou listwa, men lis senatè ki te prezan nan asanble a: Desras Dieuseul Simon, Andris Riché, Lebon Fritz Carlos, Steven Benoît, John Joël Joseph, Jocelerme Privert, Francky Exius, Maxime Roumer, Delacruz Francisco, Melius Hyppolite, Jeanty Jean William, Edo Zeny, Wencesclas Lambert,

Suite à la page (14)

Un bandit à la tête de l'Etat d'Haïti, dixit Michel Martelly !

Par Francklyn B. Geffrard

C'est Michel Martelly qui l'a affirmé lui-même sur les ondes de Radio caraïbe. Lors d'une visite à la station le jeudi 16 Mai 2013, le chef de l'Etat a déclaré à haute et intelligible voix que « c'est un bandit qui dirige le pays. » Et il faisait référence à sa propre personne. Quand par définition, un bandit n'est qu'un malfaiteur, un hors-la-loi et un dangereux. Comment Michel Martelly définit-il le type de bandit légal qu'il dit être ? S'agissait-il d'une plaisanterie ou d'un lapsus linguae ? Personne ne le sait. Si c'était une plaisanterie, ce serait, en vérité une plaisanterie de très mauvais goût. Ç'aurait été une plaisanterie à la dimension de Sweet Micky, le vrai personnage le premier des citoyens haïtiens. Le pays est devenu une République de rigolo avec un président qui confond son rôle de dirigeant à celui de mauvais amuseur. La République va mal, très mal, dirait-on.

Pour le deuxième cas de figure, il ne s'agissait pas non plus d'un lapsus. Ce n'est pas la première fois que Sweet Micky affirme être un bandit, même s'il y ajoute l'adjectif « légal ». L'ancien chanteur l'a immortalisé dans une chanson intitulée, « Bandit légal ». Un bandit, qu'il soit légal ou illégal, peut-il diriger un pays ? En attendant que ces questions soient clarifiées, un bandit demeure un bandit. Ni plus ni moins ! Or, si le président se présente lui-même comme un bandit légal, il n'y a là aucune raison d'en douter. Il sait de quoi il parle. Après tout, au moment où il tenait ces propos, il n'était ni en état d'ivresse, ni fou. C'est du moins ce que l'on croit savoir. C'est un adulte qui, sans doute, a reçu toutes ses doses de vaccination.

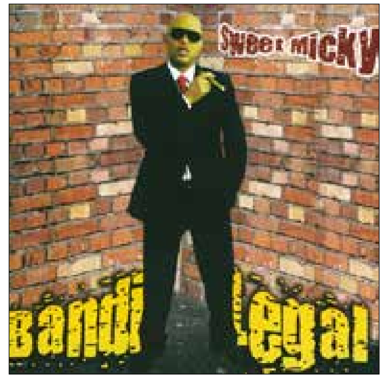
Sweet Micky égal à lui-même

Définitivement, Michel Martelly ne cessera jamais de faire parler de lui. Pas nécessairement en de bons termes. Il ne s'est pas contenté de révéler à la nation qu'il est un « bandit légal ». Pour ceux qui en doutaient encore, Michel Martelly l'a réaffirmé, « Il est Sweet Micky et c'est en tant que tel qu'il a été élu président.» Et c'est probablement en Sweet Micky ou en « bandit Légal » qu'il dirige le pays. L'homme n'a pas changé et il ne voit même pas pourquoi il devrait changer. Il n'en a pas l'intention. C'est comme si on demandait à un poisson de vivre en dehors de l'eau. Autant dire que, Sweet Micky, chanteur grivois demeure fidèle et égal à lui-même. Et ce ne sont pas les responsabilités présidentielles qu'il assume depuis deux ans qui le porteraient à se comporter différemment. Au contraire, il se sert de sa fonction de chef d'Etat pour faire montre de son égo surdimensionné et de son arrogance.

Lors de cette visite à Radio Télé caraïbe qu'il a lui-même baptisée « visite de réconciliation », à l'émission « Matin Caraïbe », Sweet Micky a dit haut et fort et à qui veut l'entendre qu'il n'y a pas de différence entre Sweet Micky et Michel Martelly. Autrement dit Michel Martelly et Sweet Micky ne forment qu'un seul et même personnage. Les deux, Michel Martelly et Sweet Micky, sont indissociables. Et le titre de bandit légal qu'il s'est attribué depuis quelque temps n'est qu'un élément de complémentarité.

Sweet Micky versus Martelly

Par principe et par respect pour la fonction de président, beaucoup d'haïtiens, même des éléments rationnels de l'élite intellectuelle ont souhaité voir Michel Martelly à l'œuvre comme chef d'Etat. Ceux-ci croyaient que l'homme pourrait se démarquer de Sweet Micky et profiter de sa position pour projeter une autre image de lui-même par respect pour sa fonction de président, sa famille, et le peuple haïtien ; mais c'est peine perdue. Il est vrai que c'est Michel Martelly qui



Sweet Micky a dit haut et fort et à qui veut l'entendre qu'il n'y a pas de différence entre Sweet Micky et Michel Martelly. Autrement dit Michel Martelly et Sweet Micky ne forment qu'un seul et même personnage.

a créé Sweet Micky, mais hélas ! Celui-ci a toujours eu le dessus sur son créateur. Car, Sweet Micky n'est pas seulement un nom commercial ou d'artiste, c'est tout un tempérament, une manière de vivre et d'agir. Il incarne la personnalité de celui qui dirige les haïtiens depuis le 14 Mai 2011. Et c'est peut-être pourquoi Michel Martelly n'arrive toujours pas à se débarrasser de son Sweet Micky. Ce n'est pas nécessaire ! Car, c'est grâce à Sweet Micky, ce personnage à la fois grivois et bizarre que Michel Martelly est devenu président de la République. Autrement dit, sans Sweet Micky, Michel Martelly n'existerait même pas. Et quand on voit Michel Martelly, Sweet Micky n'est jamais trop loin.

La prestation de Sweet Micky à Radio Télé Caraïbe le 16 mai 2013 est révélatrice de quelque chose de plus profond. A entendre Michel Martelly, pardon, Sweet Micky s'exprimer sur la marche de l'Etat, on se rend compte que la République est menacée. Cette menace se traduit évidemment par le désengagement des services publics dans la défense et la protection des droits fondamentaux de la population, le déficit de la sécurité sociale, et la hausse du chômage chez toutes les catégories sociales. La vassalisation des institutions démocratiques et l'inaction du gouvernement en vue du recouvrement de la souveraineté nationale participent aussi à cette menace. Les fondements de la République sont désormais renversés. L'équipe au pouvoir n'inspire plus confiance à la population. Et en dépit de quelques opérations de saupoudrage, le régime devient de plus en plus impopulaire auprès des haïtiens qui se rendent compte que le temps passe, mais le changement promis tarde toujours à se faire sentir.

Les petites réalisations du « bandit légal » n'ont pas permis, en deux ans, de soulager les souffrances d'une population majoritairement appauvrie. Les petits programmes sociaux du type « Ti manman cheri, Aba grangou, Panye solidarite ou Ede pep » ne peuvent que renforcer une culture de misère qui a déjà [projeté] ses tentacules dans le pays. Dans le cadre d'une gestion calamiteuse des affaires de la République, d'importantes sommes d'argent destinées à des projets d'infrastructures ont déjà été détournées du fonds « Pétro caribe » pour la mise en œuvre des petits programmes présidentiels dont le seul objectif consiste à renforcer le culte de la personnalité du président. Ce comportement viole l'article 7 de la Constitution de 1987 qui interdit cette pratique ; « Le culte de la personnalité est formellement interdit. Les effigies, les noms de personnages vivants ne peuvent figurer sur la monnaie, les timbres, les vignettes. Il en est de même pour les bâtiments publics, les rues et les ouvrages d'art. »

Pourtant, des posters géants et des banderoles frappées à l'effigie du président et de son premier ministre Laurent Lamothe sont déployés un peu partout à travers le pays. Et il y a même une tendance à tout peindre en rose et blanc, couleurs de la fondation privée du président Sweet Micky. Et lors de son intervention à Radio Caraïbe, il n'a pas hésité à affirmer n'avoir aucun problème si son omniprésence viole la Constitution. Ce serait, croit-il pour une bonne cause. Quelle cause ? C'est inconcevable qu'un chef d'Etat se félicite d'avoir violé la Constitution de son pays sans que les institutions démocratiques et de la société civile organisée ne réagissent. A ce niveau Michel Martelly a raison de se présenter comme un bandit légal à la tête de l'Etat. Car, en réalité, seul un bandit légal peut se permettre de tels écarts de langage. Après tout, un chef d'Etat digne de ce nom doit mesurer ses propos, peser et sous-peser ce qu'il dit. Sa parole est censée considérée sacrée !



Ce n'est pas la première fois que Sweet Micky affirme être un bandit, même s'il y ajoute l'adjectif « légal ».

La démocratie en danger

Le pire aujourd'hui, ce n'est pas seulement le fait d'avoir un « bandit légal » à la tête de l'Etat. Mais la politique d'asservissement des institutions républicaines qu'il applique et la continuité d'une logique duvaliériste ne visent qu'à détruire le caractère et la dignité de l'homme haïtien. L'argent est l'élément dominant. Le savoir n'a pas toujours été une composante essentielle de l'exercice du pouvoir en Haïti. Que de fois cette situation a donné lieu à une société où l'excellence est négligée. Les valeurs humaines, morales, intellectuelles ne comptent plus. Le sens civique et patriotique se perd. Les fonctions prestigieuses de l'Etat connaissent une érosion sans égale. Les plus hauts dignitaires du pays se livrent, sans gêne, à des trivialités. Et dans le cadre d'une politique de caniveau et de nivellement par le bas, même ce qui aurait pu être considéré comme secret d'Etat se déballe en public.

Au-delà de ces considérations, il y a bien sûr la nécessité de rétablir l'équilibre des pouvoirs pour éviter toute forme de présidentialisme scélérat, despotique, autocratique et autoritaire. D'abord, au sein du pouvoir exécutif bicéphale, il faut que le gouvernement joue pleinement son rôle sans que son action ne soit entravée par l'omniprésence du chef de l'Etat. Ensuite, le Judiciaire et le Législatif doivent se libérer de la présidence qui concentre tous les pouvoirs entre ses mains. Il faut donc une indépendance systématique des pouvoirs judiciaire et législatif par rapport à l'exécutif qui veut imposer au pays un régime autocratique, autoritaire et totalitaire. Ce projet rejeté par le peuple haïtien dans son écrasante majorité en 1986 en chassant la dictature des Duvalier ne doit nullement refaire surface. La dictature est morte et enterrée pour toujours sur le sol d'Haïti.

Sweet Micky est arrivé au pouvoir dans des circonstances exceptionnelles après qu'il ait été imposé au second tour des élections contestées de Novembre 2010 par un secteur de la communauté internationale. Depuis son investiture, son comportement a toujours fait craindre un retour à la dictature. Loin d'œuvrer à la construction d'un Etat de droit démocratique, il semble opter pour la mise en place d'un pouvoir personnel. Evidemment, il n'est pas le premier président à avoir tenté de faire main mise sur l'ensemble des pouvoirs de l'Etat et imposé le culte de sa personne. Cependant, il faut se rendre à l'évidence que le pays ne peut et ne doit pas continuer à vivre avec une concentration et une personnalisation perverse du pouvoir. Le pouvoir doit être au service de la nation et non le contraire. Quand un président croit pouvoir réduire l'Etat à sa propre personne, on doit se faire du souci quant à l'avenir démocratique du pays. D'autant que les autres pouvoirs se trouvent à genoux aux pieds de l'exécutif ; contrairement au principe constitutionnel qui veut que l'exécutif soit subordonné au pouvoir législatif.

Liberté d'informer prise en otage

Le droit à l'information est garanti par la Constitution de 1987. L'article 40 de cette Constitution fait obligation à l'Etat d'informer la population « de tout ce qui touche à la vie nationale, à l'exception des informations relevant de la sécurité nationale. » Mais notre chef de l'Etat en a décidé autrement. D'abord, il s'inscrit dans une dynamique de personnification du pouvoir en se faisant passer pour le seul détenteur de la vraie information. Il va jusqu'à déclarer « qu'il est l'information même et qu'il n'a pas besoin d'écouter les radios pour se faire une idée de la marche du pays. Au contraire, si les journalistes veulent vérifier une information, ils doivent s'adresser au président de la République.

Ces déclarations de Sweet Micky vont incontestablement entraver le travail des journalistes. Tout journaliste qui voudrait vérifier des informations auprès des fonctionnaires publics aura toutes les peines du monde. Il faut comprendre que le président se présente comme la seule personne autorisée à divulguer des informations concernant l'Etat. Les fonctionnaires de l'administration publique trouveront un bon prétexte pour fermer leurs portes au nez des journalistes. Dès qu'ils reçoivent une demande relative à la vérification d'une information, ils réfèreront les journalistes au chef suprême et l'omniscient Sweet Micky. La liberté d'informer est donc prise en otage. C'est une menace extrêmement grave qui pèse sur la liberté de la presse.

Pire encore, en plus de faire la leçon aux journalistes qui l'interviewaient à Radio Caraïbe, Sweet Micky a indiqué qu'il communique des informations, quand il le veut à des médias et journalistes qui lui sont proches. En fait, Sweet Micky donne des interviews à ses amis. Ceux auxquels des interviews ont été refusées sont des ennemis ? Peut-être ! Cependant, si les déclarations de Michel Martelly permettent d'identifier facilement ses soutiens au niveau de la presse en Haïti et à l'étranger, elles fragilisent ses amis et les médias en question. Petit lapsus ou volonté délibérée de pointer du doigt ceux qui le soutiennent dans les médias ? Aussi, peut-il vouloir semer la zizanie au niveau de la corporation. Ce qui est certain, Sweet Micky n'hésitera pas une seconde pour qualifier de « marchands de micro » ceux qui se lancent tête baissée dans une logique de soutien à son pouvoir alors qu'ils tentent de faire l'équilibre dans le déséquilibre.

Aussi, a-t-il tenté de minimiser la directrice de programme de radio Kiskeya, Liliane Pierre-Paul. Il a fait savoir qu'il ne devrait y avoir de problème si madame Pierre-Paul l'appelait Sweet Micky et qu'en revanche, lui, il l'appelle « Tilili ». Les déclarations du chef de l'Etat ont fait réagir le directeur général de radio Kiskeya, Marvel Dandin et Liliane Pierre-Paul qui ont dénoncé une attitude discriminatoire de Sweet Micky à l'encontre de la journaliste. Il faut croire que, seuls les bandits « légaux » font pareille chose ; car ils ne s'imposent aucune restriction et ne respectent aucune norme.

Francklyn B. Geffrard
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Liste partielle des victimes de la Minustah le 22 décembre 2006 à Cité Soleil/ Bois-neuf

Dans le cadre du 9ème anniversaire de l'occupation du pays par les forces de la Minustah qui arrivera sous peu le 1er juin 2013, nous avons choisi de publier la liste partielle des victimes de cette occupation afin de mobiliser la population et de nous mettre face à nos responsabilités. Cette liste a été mise à jour le 2 février 2007 par le bureau des avocats internationaux (BAI) que dirige maître Mario Joseph. Rappelons que ce massacre a eu lieu sous la demande du gouvernement de René Préval-Jacques E. Alexis.

A- Morts par balles tirées par les soldats de la Minustah le 22 décembre 2006

A) Acte de décès (noms des victimes)
1. Briel Alexis
2. Decius René Charles
3. Jhonny Rémy
4. Resner Pierre
5. Larier Germain
6. Charles Wilner
7. Occidor Jules
8. Oscar Willy
9. Petit Auguste
10. Cadet Frantz
11. Pétion Oreste
12. Etienne Emile
13. Jo'l Jacob
14. Georges Alix
15. Jean Gabriel
16. Alcée Banarde
17. Alexandre Ronaldo (de 7 ans, né le 2 Février 2000)
18. Rosdor Judith
19. Gérald Atimy
20. Jean Michel Josué
21. Julio Jean
22. Renold Antoine

b) Dépourvus d'Acte de décès
23. Dorceus Tiger
24. Jacklin Olivier
25. Pierre Gérald
26. Robenson Henry
27. Oreste Emile
28. Augustin Frantz
29. Coq Mondes Fils

B- Blessés par balles tirées par les soldats de la Minustah
1. Jules Marie-Ange Eclats de balle au visage (vit avec le projectile dans son corps)
2. Coq Mondes (Père) Une balle à l'épaule droite
3. Milliance Elinor, Plusieurs balles au pied droit et à la main droite
4. Junior Estavien,Une balle au pied droit
5. Esthor Margaret Une balle au poignet droit
6. Estor Esther, Une Balle à la jambe droite
7. Francois Harold Guy, Une balle à la main gauche
8. Jacinthe Marius Une balle à la taille
9. Jean-Robert Adisson dit Bòzò, Une balle à la taille (peut être infirme à vie)
10. Joseph Wismy, Atteint de plusieurs balles
11. Medina Yolette Enceinte, atteinte de plusieurs balles au ventre
12. Casimir Jésula, Eraflée à la tête par l'une des balles tirées
13. Noel Loubert, Une balle au dos
14. Oland Onel, Une balle à la bouche
15. Pierre-Charles Nazaire, Une balle sous le menton
16. Pierre-Louis Edline, Enceinte, atteinte de plusieurs balles au ventre
17. Sainvilus Saintilfort, Une balle à la main droite
18. Semé Sonorld, Une balle au poignet droit
19. Archil Brinel, Une balle au poignet gauche
20. Volmar Marie-Michel, Eclats de balles dans tout le corps
21. Olby Desrozin, Blessé par balles au bras gauche
22. Edlince Dorlus, Blessé pas balles au bras gauche
23. Genel Lissa, Blessé par balle
24. Djimson Janvier, Blessé par balle au cou
25. César Elisée, Blessé par balle au bras gauche
26. Agénor Milord, Blessé par balle la tête
27. Désir Nadine, Blessé d'une balle à la cuisse droite
28. Julienne Avril, Blessée d'une balle à la taille
29. Widny Pierre Louis, Blessé par deux balles au pied gauche et au bras droit
30. Clavy Pierre Louis, Blessé par plusieurs balles au dos et à la tête
31. Franztsy Antoine, Blessé par deux balles au pied gauche
32. Sylvain Sergo, Blessé par une balle à la jambe gauche
33. Vandôme Bélot, Blessé par balle au thorax

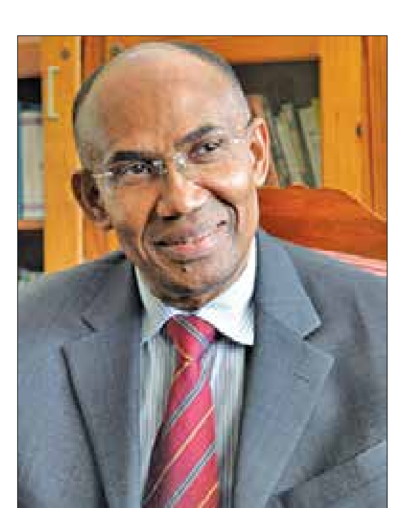
C- Maisons brûlées
1. Morange Fritznel, Brûlé dans sa maison incendiée par la MINUSTAH
2. Mercidieu Morency, Brûlé dans sa maison incendiée par la MINUSTAH

D- Maisons endommagées
1. Iphozia Reval 03-01-99-1944-04-00016
2. Joseph Dicereste 05-14-99-1984-11-00070
3. Jossainte Delita 01-01-99-1985-01-00909
4. Valcée Nathalie 01-01-99-1983-12-01340
5. Louis Marlène 03-01-99-1980-03-00042
6. Pierre Rosenie 06-02-99-1981-04-00047
7. Pierre Obanel 06-08-99-1983-06-00058
8. Toussaint Recilio 07-11-99-1970-09-00019
9. Pierre Phaunette 009-772-033-7
10. Alissage Julio 003-198-710-5
11. Mathurin Galene 001-951-316-7
12. Mathurin Guilène 064-88-146
13. Jean Marie Josué
14. Jean Martine
15. Claudius Yvane 03-15-99-1970-03-00021
16. Laurat Wilbert
17. Lunick Romélus 08-01-99-1978-04-00172
18. Tabadia Joslène 05-10-99-1983-03-00158
19. Benjamin Etzer 08-09-99-1963-01-00023
20. Jeune Jorabe 05-14-99-1955-02-00008
21. Bellevue Kender 01-01-99-1979-12-01283
22. Marcela Luzane 03-01-99-1961-02-00039
23. Leo Marie Maude 01-02-99-1983-00-154
24. Forges Francoise 07-14-99-1983-09-00015
25. Laguerre Evelyne 01-19-99-1954-05-00004
26. Josué Vladimir Fisher 01-01-99-1979-05-00559
27. Lefort Sadate 03-12-99-1986-02-00014
28. Pierre Lucien 07-07-99-1980-10-00038
29. Delva Loreste 07-01-99-1960-10-00096
30. Robert Pierre Bruce 08-02-99-1986-03-00035
31. Bosquet Domingue 06-05-99-1964-01-00007
32. Saint-Claire Sammuel 07-01-99-1978-07-00205
33. Jasmin Justin 01-08-99-1958-03-00078
34. Francois Emil 323-43-812
35. Vilfranche Vilsaint 007-146-799-3
36. Joseph Henry 03-01-99-1956-02-00054
37. Michaud Riclès 007-716-848-0
38. Laguerre Kerline 01-19-99-1980-05-00013
39. Altéus Philiane 07-01-99-1973-12-00106
40. Elie Maxo 10-01-99-1940-12-00032
41. Nazaire Kettely 10-10-99-1981-08-00011
42. Elie Maxime 00-01-99-1940-12-00041
43. Altéus Guerline 07-17-99-1979-04-00017
44. Casimir Jésula 02-01-99-1959-07-00034
45. Etienne Hersilise 01-01-99-1986-09-01535
46. Moneza Lineda 004-085-092-6
47. Thomas Duval 01-03-99-1979-01-00147
48. Methélus Johnny 01-01-99-1985-01-00774
49. Jeune Jimmy 01-02-99-1984-08-00031
50. Gene Dieujuste 05-14-99-1977-10-00011
51. Thomas Montvil 01-08-99-1950-07-00045
52. Alfred Zilia 004-103-776-9
53. Larieux Daniel 01-10-99-1975-09-00077
54. Maurise Jasmine 009-074-804-4
55. Jeune Wilfort 05-14-99-1985-04-00054
56. Josué Darline 01-01-99-1985-03-06610
57. Mathélus Frantz 01-01-99-1976-12-00916
58. Saint-Fort Edeline 009-071-080-2
59. Thomas Navie 01-02-99-1983-01-00065
60. Philogène Betty 004-070-183-9
61. Alexis Suzette 003-850-387-6
62. Alexis André 01-69-99-1924-12-00009
63. Rapha'l Roly 06-14-99-1986-10-00039
64. Rapha'l Clegy 06-04-99-1976-04-00018
65. Saint-Louise Daviada 004-180-342-3
66. Larrieux Christine 01-19-99-1982-07-00002
67. Julien Richardson 01-01-99-1987-09-01036
68. Similien Cherline 01-01-99-1974-03-00620
69. Metellus Marjorie 01-01-99-1980-08-01115

Suite à la page (13)

Sauveur Pierre Etienne: Portrait d'un acteur politique violent et maladroit.

Par Guerby Dujour.



Sauveur Pierre Etienne

Les grands hommes parlent peu. Cette philosophie mise en relief par Jules Ferry dans les années 1830, est définitivement le cadet de souci du dirigeant de l'OPL, Sauveur P. Etienne. Connu pour ses logorrhées, Pierre Etienne ne maîtrise guère ladite philosophie. Ainsi, est-il devenu depuis un certain temps la risée des médias de Port-au-prince et de la diaspora. Comme un tambour creux, on le retrouve sur tous les plateaux. Sa cible privilégiée est Lavalas. Disons mieux, Jean Bertrand Aristide. Depuis 12 ans ou plus, il ne fait que ça: Parler en de mauvais termes de l'ancien prêtre-président pour lequel sa haine est plus que viscérale. On a même l'impression qu'il serait prêt à donner de l'accolade à Satan en lieu et place d'une poignée de main à l'ancien chef de l'Etat dont il fut pourtant un allié dans le passé.

La haine de Sauveur Pierre Etienne contre l'ex-président Aristide a débordé depuis la dernière sortie de ce dernier. Sauveur P. Etienne enrage. Il écume. Il gronde. Il renifle comme un animal blessé et empêtré. Il devient rouge comme le cramoisi. Le chétif a grossi d'un coup. L'avorton montre ses muscles. Non, ses os de préférence. Il veut se battre. Il se positionne comme la troisième voie par rapport à Lavalas et à l'équipe Tèt Kale. L'affreux Sauveur a perdu la pédale au point de se retrouver bien souvent hors du sujet. D'oú la nécessité de se questionner sur l'état mental de l'individu qui choisit la diversion comme méthode politique pour se frayer un sentier dans la foule qui ne l'aura jamais aimé parce que bête, arrogant et maladroit.

Voyons! Alors que la tyrannie est entrain de se réinstaller dans l'île avec la complicité d'une frange de la communauté internationale et que l'étau de l'occupation se serre d'avantage autour de notre cou, Sauveur P.Etienne ne trouve pas mieux que de jouer au plus malin. Ou bien il est aveuglé par la haine. Ou bien il est grassement payé pour empoisonner le plat. Ou bien il est tout simplement un acteur maladroit qui ne maîtrise pas sa planche. Comment un homme politique doué de raison et ayant une tête bourrée de matière grise, pourrait-il passer son temps à s'attaquer sans trêve à un adversaire qui n'est pas ou qui n'est plus au pouvoir? A entendre les prises de position de Monsieur Pierre Etienne par rapport à l'ex-président Aristide, on croirait que ce dernier est encore au pouvoir. Le violent dirigeant de l'OPL ne rate jamais l'occasion de cibler Lavalas dans aucune de ses interventions dans la presse locale et étrangère. Inconfortable par rapport à son attitude qui s'apparente à une maladie incurable, Lilianne Pierre-Paul a eu à lui demander récemment s'il a des problèmes personnels avec Lavalas. Dépourvu de scrupules, Pierre Etienne a sèchement répondu qu'il n'en était rien. Donc, il fait un job. Un job sale. Celui d'empoisonner un plat qu'il n'est pas habilité à consommer. Ainsi, comment l'OPL a-t-elle pu se désigner un minable de la trempe de Sauveur comme leader? Ce parti, ne vise-t-il pas la conquête du pouvoir étant donné que ceci est l'objectif de tout parti sérieux et structuré?

Sauveur P.Etienne a une bouche faite de piment et d'acide et un coeur dur comme la pierre. Il est hautain et irrespectueux. Il est jaloux. L'égomanie est son fort. Il souffre de vertige et il a le ventre mou. Il se tait sauf lorsqu'il boit de l'eau. Une vraie cigale. Elle chante durant toutes les saisons. Sauveur est ridicule. Sauveur est violent. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter les radios de la capitale et de la diaspora. En 2011, sur les ondes de Radio Amérique Internationale, basée en Floride et propriété de Lesly Jacques, Sauveur P. Etienne a eu à déclarer ceci: "Si j'étais à la place de Gérard Latortue *m'tap detwi lavalas! M'tap fann lavalas! M'tap kreve lavalas! M'tap tchake lavalas! M'tap depatcha lavalas!* Il faut croire qu'il s'agit ici d'un vrai psychopathe qui n'a pas encore accès à un arsenal. Un vrai incendiaire qui attend le bon moment pour incendier tout sur sa route et dans son environnement.

Si le peuple haïtien commettait l'erreur de conduire ce tigre à visage humain au pouvoir, éventuel candidat qu'il est, ce serait pour son malheur. Il verrait Pol Pot en face. Ce violent dictateur du Cambodge qui avait liquidé plusieurs dizaines de milliers de cambodgiens durant les années 1976-1979.

Le peuple haïtien doit prendre ses distances par rapport à ce personnage obscur qui charrie l'obscurantisme tout cru dans son langage et dans ses gestes et le fascisme dans son comportement d'aigri et de mercenaire.

May 31 & June 1, 2013:
Continental Conference to End MINUSTAH



Former civil rights activist and Green Party candidate Colia Clark at Riverside Church rally on May 17. "People around the world are standing with the Haitian people in their call for UN troops to get out of Haiti."

By Kim Ives

Delegates from around the world will converge on Port-au-Prince May 31 to take part in a two-day Continental Conference aimed at bringing an end to the United Nations Mission to Stabilize Haiti or MINUSTAH, which marks its ninth anniversary on Jun. 1.

The military occupation force, which now comprises about 9,000 armed soldiers and police officers from some 50 countries and costs some $850 million per year, was deployed by the UN Security Council at the behest of permanent members U.S. and France in 2004 following the Feb. 29, 2004 coup d'état (which Washington and Paris fomented) against former Haitian President Jean-Bertrand Aristide. At the time, the world public was told that the mission would be deployed for only six months, time enough to hold new elections. Instead, MINUSTAH is now entering its 10th year. Its latest one-year mandate ends Oct. 15, 2013.

The Continental Conference, spearheaded by a Brazilian political action committee called "To Defend Haiti Is To Defend Ourselves," will be attended by activists from the Dominican Republic, Guadeloupe, Brazil, Argentina, Bolivia, Venezuela, Ecuador, Peru, Mexico, France, Spain, the United States, and other countries. Over 150 delegates from all corners of Haiti will also attend the conference, to be held at the Plaza Hotel in downtown Port-au-Prince.

The Haitian organizing committee, composed of unions and popular organizations, is also organizing a public rally from 3 to 6 p.m. on May 31 in the Place Dessalines on the Champs de Mars in conjunction with the conference.

On Jun. 1, dozens of Haitians will testify before the Conference about MINUSTAH's many alleged crimes, including thievery, rape, murder, and massacres.

From Apr. 15 to 24, outspoken Sen. Moïse Jean-Charles conducted a speaking tour in Brazil and Argentina to build support for the conference, where he will be a leading speaker. "It is an outrage that Brazil and Argentina are doing Washington's dirty work in Haiti," Moïse said at a large public meeting held at the Legislative Assembly in Sao Paolo on Apr. 18. "Brazilian and Argentinian troops are not helping Haiti. They are merely defending U.S. imperial interests."

Brazilian soldiers make up MINUSTAH's largest contingent, about 2,200 soldiers. There are about 600 Argentinian troops in the force.

During the 10 day trip to the two countries, Moïse met with government officials, parliamentarians, unionists, students, popular organizations, and the general public, in meetings both large and small.

On Apr. 16, for example, Senator Moïse met with the Foreign Relations Committee of the House of Deputies in Brasilia. Four deputies, Committee president Nelson Pellegrino and Fernando Ferro, both of the ruling Workers Party (PT), and Luiza Erundina and José Stédile, both of the Brazilian Socialist Party (PSB), held a cordial meeting of over 90 minutes with the senator, who stressed, as he did at other meetings, that the Haitian Senate had unanimously voted a resolution in 2011 calling on MINUSTAH to completely withdraw from Haiti by October 2012. That resolution has been flagrantly ignored by the UN.

Then later that same day, Sen. Moïse met for almost two hours with students at the University of Brasilia, who asked him many questions. "Everybody knows that Brazil is heading up the UN military occupation in Haiti," he said in response to one question. "But who is making the big money in Haiti? The Americans. Who is giving the orders? The Americans. This game of bluff has to stop."

Senators, deputies, city councilmen, leaders from large union federations, and prominent activists from Brazil, Argentina, and around Latin America and Europe have pledged to attend the event.

In the build-up to the Continental Conference, meetings have been held in numerous countries. On May 17 in New York, a political and cultural fundraising rally was held at the Riverside Church featuring the renowned musical group Welfare Poets and several other artists. Other speakers included Dr. Fritz Fils-Aimé of the Haitian American Veterans Association (HAVA), Dr. M. Alexendre Sacha Vington of Humanity Haiti, Nellie Bailey of the Harlem Tenants Council, Ralph Pointer, the husband of jailed human rights lawyer Lynne Stewart, and Kim Ives of Haïti Liberté.

"People around the world are standing with the Haitian people in their call for UN troops to get out of Haiti," said Colia Clark, a veteran civil rights activist who worked alongside Medgar Evers and Martin Luther King, Jr., and who organized the May 17 event. "The upcoming Continental Conference in Port-au-Prince will be the first time people and organizations from around the world will sit down together to see how we can assist our Haitian brothers and sisters in their struggle to regain their sovereignty and send MINUSTAH packing."

Cholera Legal Suit Against the UN Takes Shape

Lawyers Seek Haitian Claimants in New York

By Kim Ives

On May 8, lawyers representing over 5,000 Haitian cholera victims told the United Nations that they are taking the world body to court in 60 days if it doesn't accept responsibility for introducing the deadly microbe into Haiti's waters.

Lawyers Brian Concannon, Jr. and Ira Kurzban of the Institute for Justice and Democracy in Haiti (IJDH) said they will file a lawsuit in New York courts in early July if UN officials don't walk back their claim to be immune from all responsibility for unleashing the world's deadliest cholera epidemic when they allowed cholera-infected Nepalese troops to deploy and discharge their sewage into the headwaters of the Artibonite River on Haiti's Central Plateau in October 2010. Since then, the disease has spread throughout Haiti, killing over 8,300 and sickening over 670,000.

Meanwhile, on May 9, the Haitian Senate unanimously voted for (with only one abstention) a resolution demanding that the UN compensate Haitian cholera victims. Among other things, the senators proposed "the creation of a commission of experts in international and penal law to study what legal means, both nationally and internationally, we could use to prove the MINUSTAH's responsibility" for unleashing the cholera epidemic.

In February, UN Secretary General Ban Ki-moon rebuffed a petition which IJDH and the Port-au-Prince-based Office of International Lawyers (BAI) filed with the world body in November 2011 seeking UN financial compensation for 5,000 Haitian petitioners, constructive action to prevent cholera's spread, and a formal acknowledgment of and apology for the UN's responsibility for bringing cholera into Haiti.

The 37-page complaint charged that the "UN is liable for negligence, gross negligence, recklessness, and deliberate indifference for the health and lives of Haitian people resulting in petitioners' injuries and deaths from cholera."



From left to right, Dr. Jean Ford Figaro of Boston Medical Center, Brian Concannon, Jr. and Ira Kurzban of IJDH. The UN "may have immunity, but they don't have impunity," Kurzban said.

The lawyers delivered their latest ultimatum at the UN headquarters' Dag Hammarskjold Library Auditorium in New York, the same venue where they announced the original petition.

Concannon and Kurzban were joined by Haitian Dr. Jean Ford Figaro, who is the Health Education Coordinator at Boston Medical Center. "Now cholera is getting worse," Dr. Figaro told the press conference. "The UN failed to follow the recommendations they asked for, the recommendations they promised to implement, the recommendations that cost them no money at all. Because of this, the Haitian people have no choice but to seek justice by legal means."

In their February response, a two-page letter which took 15 months to draft, the UN argued that "these claims are not receivable pursuant to Section 29 of the Convention on the Privileges and Immunities of the United Nations."

"They may have immunity, but they don't have impunity," responded Ira Kurzban.

The lawyers will seek $100,000 for the family of each cholera victim who died and $50,000 for each victim who lived through the ordeal. If successful, the lawsuit could cost the UN billions of dollars.

Despite having thousands of petitioners in Haiti, in order to pursue the lawsuit in New York, the IJDH lawyers need Haitians victims living in New York to step forward to be represented by them. The criteria to become a claimant in this imminent suit against the UN are: 1) that you are a resident of New York State; 2) that you or your child have personally contracted cholera in Haiti and sought medical attention in Haiti or elsewhere; or 3) that you lost an immediate family member to cholera.

For any questions or more information, contact the Institute for Justice & Democracy in Haiti, 666 Dorchester Ave., Boston, MA, kolera@ijdh.org or call 347-770-1008.

Joyeu
Mè

use Fête des ères 2013

J'accuse le FMI !



J'accuse le FMI, de continuer à applaudir la « croissance » d'un PIB mauritanien qui n'exprime rien sinon le revenu d'une surexploitation de ressources naturelles non renouvelables et en voie d'épuisement

Par Ely Mustapha

Quand le FMI maintient mon pays dans le sous-développement

J'accuse les émissaires du Fonds Monétaire International (FMI) de tenir des discours qui participent à maintenir mon pays dans la misère et une dictature au pouvoir opprimant le peuple.

J'accuse le FMI de véhiculer, à travers le discours de ses émissaires dans les mass-médias publics de mon pays, et du monde, des informations qui induisent en erreur les populations et confortent les mauvais droits de leurs gouvernants.

J'accuse les différents émissaires du FMI en Mauritanie de tenir des discours qui ignorent complètement les réalités économiques de mon pays au détriment d'objectifs structurels dictés par leur organisation à nos gouvernants.

J'accuse les mandataires de ces émissaires à Washington et ailleurs de jouer avec la destinée du peuple mauritanien au nom d'engagements pris par des gouvernants qui pillent les ressources publiques et que le FMI conforte dans leur forfait par ses satisfécit publics de leur gestion publique.

J'accuse le FMI de jouer sur les notions d'équilibres économiques pour continuer à maintenir les politiques publiques de mon pays dans un infantilisme qui hypothèque tout développement.

J'accuse les différents émissaires du FMI en Mauritanie de prendre des positions manifestes et publiques hautement médiatisées sur les niveaux de croissance d'agrégats économiques de mon pays, sachant pertinemment qu'ils ne reflètent nullement l'état réel de l'économie ni son niveau de développement.

J'accuse le FMI de continuer à ignorer ce qui advient réellement de ses prêts à facettes multiples quand ils tombent dans l'escarcelle de nos dirigeants et à continuer à les soutenir dans des plans structurels toujours autrement composés et chèrement reconduits.

J'accuse le FMI de continuer à publier dans les travaux de ses experts sur la Mauritanie ce que ses émissaires ne disent pas, maintenant par ses satisfécits annuels nos populations de la misère.

J'accuse le FMI de continuer à multiplier ses mécanismes de prêts, à les diversifier pour soutenir contre toute raison humaine des équilibres macro-économiques qui satisfont sa philosophie économique mais détruisent tout espoir de développement social et humain en Mauritanie.

J'accuse le FMI de continuer à proposer à des pays pauvres et démunis, comme la Mauritanie, des prêts concessionnels, des facilités de crédit, des crédits rapides en misant sur des croissances fictives et des chiffres officiels douteux contribuant à maintenir ces pays dans un endettement structurel sans fin.

J'accuse le FMI, d'avoir démarré depuis plus d'un quart de siècle, des programmes d'ajustement structurel et autres mécanismes subséquents, imposant restrictions et suggestions macro-économiques à mon pays, la Mauritanie, qui est encore, aujourd'hui, pauvre parmi les pauvres.

J'accuse le FMI de continuer d'accompagner par ses satisfécits et prêts concessionnels, les stratégies d'autorités publiques irresponsables et budgétivores spécialisées dans l'utilisation des mécanismes de l'endettement pour « pomper » les moyens du FMI et ceux de la nation.

J'accuse le FMI d'avoir appuyé la Mauritanie dans des programmes d'ajustement structurels, depuis 1985 à nos jours (Plan de redressement économique et financier –PREF-, le Plan de consolidation et de relance- PCR- Plans d'investissements publics (PIP), cadres de lutte contre la pauvreté – CSLP- , des Cadres des dépenses budgétaires à moyens termes – CDMT et autres Budgets consolidés d'investissement –BCI- etc.) avec les résultats qui se reflètent catastrophiquement dans les Indices du développement humain (IDH-PNUD) du pays.

J'accuse le FMI de continuer à féliciter les dirigeants de mon pays pour la « performance » de leur gestion alors que de 1980 et 2012 l'IDH de la Mauritanie n'a augmenté que de 0.5% par an, passant de 0.340 à 0.467 aujourd'hui, ce qui place mon pays au 155ème rang sur 187 pays.

J'accuse le FMI de continuer à féliciter nos dirigeants pour leur gestion publique à travers l'exhibition de taux de "croissance" erronés puisqu'exprimant une exploitation géologique (revenus d'extractions minéralières) constitutive d'une rente financière pour des dirigeants corrompus.

J'accuse le FMI, de continuer à applaudir la « croissance » d'un PIB mauritanien qui n'exprime rien sinon le revenu d'une surexploitation de ressources naturelles non renouvelables et en voie d'épuisement.

J'accuse le FMI de se féliciter, pour mieux appuyer nos gouvernants, d'une croissance dont on sait pertinemment qu'il s'agit d'un "revenu national", détourné par avance, jamais équitablement distribué et qui n'exprime nullement la somme des valeurs ajoutées des unités économiques du pays (s'exprimant par des variations du Produit Intérieur Brut (PIB) réel (corrigé de l'inflation) ou nominal (exprimant la valeur marchande des biens et des services produits par un pays.)).

J'accuse le FMI de continuer à bâtir ses déclarations de satisfaction à l'intention des gouvernants de mon pays sur la variation quantitative d'un agrégat économique (croissance du PIB), alors qu'il n'est pas, loin de là, synonyme de développement.





De gauche à droite Marek Belka gouverneur de la Banque centrale de la Pologne, Christine Lagarde, Directrice du Fonds monétaire international (FMI) et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim assistent à une conférence conjointe du FMI et du Groupe de la Banque mondiale à Tokyo le 13 Octobre 2012

J'accuse le FMI de justifier ses interventions d'appui et d'endettement de mon pays sur l'appréciation d'une croissance sans développement.

J'accuse le FMI, d'avoir expérimenté avec la Mauritanie, en tant que PVD, PMA et PPTE, tous les circuits de son assistance et que mon pays est aujourd'hui, pauvre, endetté et gouverné dans l'illégalité et l'illégitimité.

Au nom de tous les mendiants qui peuplent les rues de mon pays, de son infrastructure tant industrielle, économique et sociale inexistante, de ses quatre-cinquièmes de la population qui vivent dans la misère et le dénuement complets, de son chômage, lot de toute une jeunesse, de sa capitale qui croule sous l'indigence de ses responsables et le poids de ses quartiers malfamés ; au nom du pays profond qui vit sous le seuil de pauvreté sans les moindres infrastructures de base, son enseignement, faire-valoir de la misère de l'élève, de l'étudiant et de l'enseignant, sa corruption qui gangrène le pays au vu et au su de tout le monde, ses détournements de biens publics, commun de la gestion publique, son taux de mortalité (enfants et adultes), l'un des plus élevés du monde, j'accuse le FMI dont les responsables et émissaires en Mauritanie osent déclarer : « J'ai félicité les autorités pour leur gestion macroéconomique avisée qui a contribué à nourrir le rebond de l'activité économique en 2012, à maîtriser l'inflation et à conforter les marges de manœuvre budgétaire et extérieure. » (Christine Lagarde- Nouakchott- Le 9 janvier 2013) « Mon séjour m'a permis d'évoquer les excellentes conditions économiques en Mauritanie et les énormes efforts déployés pour le renforcement du niveau de la croissance qui a atteint 7% environ au cours de l'année 2012 ». (Mme Mercedes Vera Martin conduisant une mission du Fonds Monétaire International (FMI)- Nouakchott- jeudi 2 mai 2013)

J'appelle le FMI à revoir à l'égard de mon pays, et certainement de tous les pays dans une situation similaire, ses méthodes et son approche médiatique, celle de ses émissaires afin de ne pas continuer à induire en erreur l'opinion publique dans nos pays.

J'appelle le FMI, à demander à ses émissaires dans mon pays de ne pas conforter par leurs déclarations publiques nos gouvernants dans leur gestion économico-sociale et financière catastrophique.

J'appelle le FMI à remplacer son appréciation publique de la croissance liée au niveau d'un agrégat économique (PIB) non expressif du niveau de développement, par une appréciation de la croissance réelle, celle faite de la somme des valeurs ajoutées des unités économiques du pays à travers leurs exportations de biens (industriels, manufacturés) et de services (issus d'un savoir-faire, de la recherche et développement) et de leur maîtrise technologique et scientifique.

J'appelle le FMI à lier ses appréciations de la Croissance à l'évolution effective de l'indicateur de développement humain (IDH) en Mauritanie pour juger de l'efficacité de son intervention et de l'inefficacité de nos gouvernants.

J'appelle le FMI à ne pas se conforter dans l'appréciation d'équilibres macro-économiques dont il veut forcer la réalisation dans la sphère financière de mon pays à coup de missions d'experts et de prêts concessionnels et de satisfécits, mais de comprendre que depuis plus d'un quart de siècle qu'il intervient en Mauritanie, des générations entières en ont souffert et qu'il aura probablement à rendre compte aux générations futures.

CADTM 19 mai 2013



Quand le FMI détruit le monde

Liste partielle des victimes de la..

Suite de la page (8)

70. Joseph Maguerite 03-16-99-1968-12-00058
71. Métellus Cidoine 02-01-99-1952-12-00131
72. Blanc Dieula 01-07-99-1964-03-00113
73. Guistin Surilien 10-10-99-1968-05-00045
74. Francois Olivia 07-07-99-1954-01-00024
75. Jean-Baptiste Wilner 10-01-99-1955-12-00061
76. Michel Jean René 01-19-99-1985-10-00023
77. Calixte Jonel 08-08-99-1984-04-00013
78. Jacques Mercidieu 09-01-99-1978-02-00047
79. Léon Natacha 01-19-99-1986-08-00027
80. Mercival Eliana 193-73-443
81. Elvius Jean-Claude 01-20-99-1978-10-00009
82. Bruno Will-Smith 01-19-99-1982-10-00013
83. Charles Fedner 01-01-99-1978-08-00898
84. Romelus Gerno 07-01-99-1979-05-00203
85. Saint-Marc Risler 08-02-99-1981-06-00025
86. Roland L?Hérisson Sony 01-01-99-1981-04-00865
87. Elisma Jean Robert 08-06-99-1956-07-00010
88. Medna Marie Lumarence 08-01-99-1957-06-00116
89. Magloire Marie Rose 08-01-99-1968-01-00191
90. Célestin Aline 01-02-99-1983-12-00170
91. Daverna Anite 01-01-99-1965-06-00884
92. Jean Dieujuste Doryus 07-01-99-1962-08-00124
93. Chery Berlande 08-01-99-1979-01-00244
94. Silverne Sirelien 09-01-99-1962-03-00052
95. Magloire Vivienne 08-01-99-1961-03-00016
96. No'l Omerne 08-01-99-1967-07-00104
97. Bruny Edeline 003-883-011-8
98. Souille Fernande 07-07-99-1952-09-00016
99. Joseph Claudette 02-05-99-1969-10-00060
100. Bellerose Denise 08-01-99-1968-01-00209
101. Noel Hilaire 06-01-99-1986-06-00112
102. Lénord Gesner 01-08-99-1975-10-00185
103. Silverne Bernise 09-01-99-1986-11-00111
104. Sylvain Dieufète 08-01-99-1981-06-00140
105. Monore Joseph Lecler 005-568-294-7
106. Lixama Evel 3810073
107. Mericlès Ressilia 01-08-99-1967-01-00113
108. Toussaint Eliane 02-04-99-1979-11-00013
109. St-Elus Renet 08-01-99-1966-11-00163
110. Brice Franckel 08-01-99-1966-02-00122
111. Pierre Josette 03-01-99-1980-02-00135
112. Sinfort Wisley 00?071-119-8
113. Pierre Antoine 03-01-99-1978-06-00123
114. Siméus Rosemene 03-01-99-1951-06-00026
115. Alfred Ronald 01-01-99-1981-05-01030
116. Ciceron Edem 01-01-99-1979-07-01059
117. Timogène Romial 007-670-225-7
118. Bellefleur Gérarl 007-450-037-7
119. Bolière Jean Anderson 009-362-503-6
120. Pierre Ketheline 01-01-99-1977-10-01075
121. Chéry Jean Destin 08-02-99-1984-04-06-00012
122. Isne Wilson 08-01-99-1977-05-00258
123. Louis Paul Belcorme 08-01-99-1972-10-00258
124. Nicolas Donald 01-04-99-1969-10-00083
125. Joseph Mazilène 02-09-99-1977-09-00025
126. Racine Fritzner 08-01-99-1977-12-00253
127. Joseph Venise 08-01-99-1982-01-00302
128. Brignol Hélène 01-08-99-1979-07-00189
129. Luma Joseph 04-04-99-1968-03-00010
130. Promete Jean Denis 008-273-446-1
131. Formelus Cedesir 07-17-99-1980-07-00033
132. Faveus Marie-Lourdes 06-01-99-1979-06-00086
133. Philogène Marie Claudia 02-09-99-1973-08-00020
134. Sanon Loracia 02-09-99-1953-01-00008
135. Charles Villa 10-05-99-1948-12-00034
136. St Vilien Marimise 01-01-99-1970-04-00502
137. Destinat Jo'l 05-11-99-1974-07-00100
138. Riche Rosemene 05-14-99-1960-12-00038
139. Telusma Rony 08-06-99-1978-10-00003
140. Louisssaint Joseph-Léon 07-01-99-1962-01-001
141. Léon Blandine
142. Charles Néhémie Réveil 07-01-99-1971-04-001
143. Francois Dinita 07-14-99-1957-09-0
144. Edème Michel Ange 01-19-99-1980-01-0002
145. Jean Aroleine 01-10-99-1957-02-0006
146. Pierre Jean Denis 08-09-99-1971-03-00012
147. Chéry Lucknel 08-01-99-1971-11-00194
148. Florestal Philienne 01-19-99-1986-05-00017
149. Dalvima Antoine 05-14-99-1953-10-00014
150. Charles Lissa 04-01-99-1982-04-00013
151. Jean-Louis Thovar 007-851-675-9
152. Lynce Jean Ezeckiel 07-01-99-1963-12-0007
153. Cherelus Salnaves 05-14-99-1986-01-00030
154. Excellent Clairezumène 003-886-923-5
155. Louis-Charles Jacques 01-08-99-1958-04-00001
156. Metellus Jacqueline 02-05-99-1967-05-00050
157. Nazaire Blenaise 003-882-767-1
158. Louis Louisfort 08-01-99-1971-10-0020
159. Elisois Georges 07-12-99-1955-01-00039
160. Etienne Willy 05-04-99-1975-06-00110
161. Bin Jean Mary 08-01-99-1973-10-00194
162. Timeau Jean Wilner 01-07-99-1970-04-0011
163. Chéry Jeantil 08-02-99-1987-03-00013
164. Pierre Alfrancin
165. Thomas Wilson 01-08-99-1980-08-0016
166. Lauredan Mira 01-01-99-1980-10-0002
167. Dar Marckenson 01-01-99-1983-07-0108
168. Lapaix Nadia 01-01-99-1982-08-010
169. Siliace Vilvales 08-01-99-1986-10-0016
170. Antenor Jesumene 02-07-99-1980-01-0006
171. Souille Marie Carme Suze 007-708-868-5
172. Rémy Marie Elsie 08-01-99-1974-08-00019
173. Jérôme Rachelle 01-01-99-1981-07-0080
174. Florestal Yvette 07-17-99-1978-12-00035
175. Alexis Franckel 08-01-99-1970-07-00206
176. Jean Anousse 08-06-99-1977-02-00033
177. Gédéon Chrislène 05-10-99-1983-03-00115
178. Sylvain Sylnord 08-06-99-1973-10-00022
179. Paul Foudy 01-01-99-1987-00-00933
180. Dusma Lucienne 07-01-99-1977-10-00225
181. Bruno Metile
182. Joseph Marie Ange 06-08-99-1987-05-00050
183. Joseph Mislène
184. Rapha'l Gracia 01-07-99-1981-04-00825
185. Elisma Rony 186. Amour Walton
187. Telimont Jean Enode 08-01-99-1976-07-00214
188. Antoine Rose-Marie 08-06-99-1962-02-00007
189. Nevilien Vialiane 01-08-99-1985-05-00181
190. Préval Josie 01-01-99-1976-12-00916
191. Louis Oslène 08-01-99-1984-10-00243
192. Léonel Préval
193. Fanfan Rousseler 01-02-99-1980-08-00152
194. Sinfort Mon-fils 03-04-99-1961-10-00036
195. Anisette Rose 04-04-99-1959-03-00025
196. Jean Esterlin 01-09-99-1962-10-00064
197. Louis Joseph 05-14-99-1970-07-00093
198. Edé Jean-Robert 01-10-99-1969-06-00085
199. Elisma Guernante 08-06-99-1979-15-00046
200. Joseph Gervais 02-05-99-1977-05-00079
201. Beno"t Finose 08-01-99-1986-06-00160
202. Silias Gary 08-01-99-1983-12-00210
203. Jean Dieufète 08-01-99-1982-07-00263
204. Delassaint Mireille 01-08-99-1984-11-00210
205. Soutient Telfort 01-01-99-1946-01-00017
206. Paul Sylvenia 207. Joazil Charible 03-01-99-1964-05-00083
208. Benoit Clairmene 10-10-99-1940-07-00017
209. Fénélon Méprilia 07-13-99-1950-05-00016
210. Louis Jacinas 06-01-99-1962-05-00054
211. Simon Wilfrid 10-07-99-1974-04-00024
212. Préval Christela
213. Clerjuste Dusanette 05-11-99-1967-07-00070
214. Edouard Dalis 10-05-99-1970-12-00056
215. Morzème Julia 08-01-99-1956-06-00091
216. Chéry Joseph 08-01-99-1967-07-00126
217. Nicolas Vagner 08-01-99-1970-12-00204
218. Picard Michelene 08-06-99-1977-07-00028
219. Morosme Wilfrid 08-01-99-1966-10-00185
220. Frena Felia 03-01-99-07-000122
221. Derelouis Fedona 02-05-99-1973-08-00090
222. Vilière Louimary 01-11-99-1980-05-00042
224. Joseph Belange 02-05-99-1982-11-00098
225. Registre Amasse 05-01-99-1953-06-00007
226. Saint-Louis Ocianie 02-11-99-1942-09-00049
227. Joanisse Esner 02-05-99-1975-07-00087
228. Elie Onel 07-15-99-1968-10-00005
229. Georges Fanteil 08-01-99-1979-12-00
230. Severin Louisnel 08-01-99-1979-04-00103
231. Richard Jean Meleur 07-01-99-1975-01-00207
232. Séjour Hilaine 08-01-99-1940-02-00034
233. Monteau Bernadette 005-602-534-6
234. Forestal Juna 07-07-99-1983-09-00042
235. Philistin Aline 08-01-99-1970-11-00179
236. Désir Nadine 05-07-99-1982-03-00130
237. Desir Jean Robert 07-01-99-1955-02-00071
238. Salvador Maculée 07-14-99-1949-06-00003

Suite de la page (3)

balles, 6 lynchées. Et depuis le début de l'année 2013, 8 policiers ont été tués par des bandits armés.

Les questions qu'on devrait se poser sont les suivantes : Pierre-Richard Alexandre n'était-il pas la vraie cible ? Pourrait-on établir des liens entre les démêlés de la responsable et co-directrice de radio Kiskeya, Lilianne Pierre-Paul et le président Sweet-Micky, suite à la participation de ce dernier à l'émission Caraïbes matin sur les ondes de la station à la rue Chavannes ? On connait tous cette histoire. Les bandits légaux, membres de le « Police » sont partout. Ils opèrent jour et nuit et en tout lieu sur le territoire national. Si c'était le cas, Pierre-Richard Alexandre ne serait pas la première victime sous la présidence de Michel Joseph Martelly durant ces deux (2) ans au pouvoir.

Il faut noter qu'au moins trois (3) journalistes ont été assassinés par des bandits légaux durant ces deux (2) dernières années. Il s'agit de : Jean Liphète Nelson, directeur de radio Boukman de Cité Soleil, le 5 mars 2012, à Cité Soleil ; Georges Henry Honorat, responsables du Journal Haïti-Progrès et employé de la Primature, le 23 mars 2013 à Delmas 31 devant sa résidence et Pierre Richard Alexandre le 20 mai 2013, à Saint-Marc. On se rappelle également du cas Windy Phels, correspondant de radio Zénith dans le Plateau Central, atteint de plusieurs balles d'un agent de sécurité d'un maire de la commune de ce département. Toujours dans le Plateau Central, 3 journalistes ont été convoqués au tribunal ce mardi 21 mai pour diffamation, a dit le juge. Au Cap-Haïtien, Davidson Alcimé, journaliste de Télé/ Radio Paradis au Cap Haïtien ferait l'objet de sérieuses menaces de mort de la part du directeur régional du ministère de la Jeunesse et des Sports, Wesly Borgella, selon HPN.

Ces menaces sont survenues, a expliqué le journaliste, suite à une interview qu'il a réalisée avec M. Borgella sur son bilan et celui du président *Martelly dans la Cité C*hristophienne. N'étant pas en mesure de répondre aux questions, le directeur a fait l'objet de vives critiques de la part de la population capoise, a ajouté M. Alcimé, qui est également coordonnateur de l'Association des journalistes engagés du nord. «Des groupes de bandits ont menacé de m'abattre dans la rue » a raconté le travailleur de la presse. Le journaliste dit prendre très au sérieux ces menaces dans la mesure où, dit-il, M. Borgella, qui faisait partie de la première promotion de la Police Nationale d'Haïti, avait été écarté de l'institution policière pour des actes *répréhensibles*.

Dans cette situation peut-on parler du respect de la liberté de la presse, de l'Etat de droit, alors que des prisonniers meurent dans des centres carcéraux, quand des membres de familles vivent toujours dans les camps sous des tentes de fortune qui disparaissent à la moindre averse ?





Suite de la page (3)

obscure et très incertaine. Le pire, c'est qu'il persiste et signe encore dans cette voie désastreuse et suicidaire. L'inauguration d'un marché public, la réfection des voies publiques, le ramassage des déchets, la construction de quelques kilomètres de routes ou la rénovation d'une place publique sont des signes évidents de progrès aux yeux du régime en place, alors que le pays entier n'a même pas un Centre hospitalier de standard international avec un service d'urgence à la pointe de la technologie, quand des patients meurent à l'hôpital faute de soin.

Il était une fois Luckner Noel! Originaire de Ouanaminthe, une commune frontalière d'avec la République Dominicaine qui partage l'île d'Hispaniola. Ancien soldat des ex-Forces Armées d'Haïti, Noel, presque dans la soixantaine, fut élu député dans sa circonscription électorale, fort de sa popularité et doublé d'un statut de commerçant. Membre d'un bloc politique majoritaire à la Chambre basse (Parlementaire pour la Stabilité et le Progrès/ PSP), l'élu de Ouanaminthe n'est pas toujours imbu de sa fonction et encore moins de son pouvoir de parlementaire au point qu'il croit que le Chef de l'Etat en dotant sa région de certaines infrastructures qui restent à vérifier, lui fait une faveur énorme. C'est comme si le président utilisait ses fonds propres pour effectuer les travaux de démarrage de certains projets de base dans cette partie du pays délaissée et oubliée.

L'attitude de M. Noel n'est pas différente de celle de certains de ses collègues du PSP qui défilaient ce 14 mai un à un sur le podium pour vanter les mérites et bienfaits du président Martelly. Ils étaient de véritables porte-parole du pouvoir en place. "En plus d'être un papa bon cœur, il est le premier mandataire à faire progresser le pays", ont renchéri les hommes du PSP, sous l'œil vigilant d'un Ministre Ralph Théano qui déclarait auparavant que les parlementaires du bloc politique minoritaire de l'opposition au Parlement (PRI) sont des "progénitures monoparentales" et des "Kamikazes". C'est comme donner raison à ce Ministre en écoutant des élus du peuple parler sur ce ton et en faisant publiquement l'apologie de Michel Martelly. Sans pour autant comprendre la théorie de la séparation des pouvoirs de l'Etat élaborée par Locke et Montesquieu (1), des parlementaires chantaient comme de vrais rossignols de chez nous. En écoutant ces législateurs nés de la dernière pluie, c'est comme revenir politiquement en arrière. La République est vraiment foutue. Nous sommes vraiment condamnés à revivre les mêmes errements, les mêmes turpitudes et les mêmes aberrations d'autrefois.

Il est certain que la 49e Législature (Sénat et Chambre des Députés) a un bilan qui dépasse vraiment l'entendement dans le mauvais sens. On ne sait pas par quelles arguties 89 députés ont procédé à la ratification le 16 septembre 2011 du Premier Ministre Garry Conille à la Chambre basse en violation de la Constitution de 1987 qui fait obligation à tout aspirant au poste de premier ministre de résider depuis cinq années consécutives dans le pays au moment de sa nomination (Article 157, Constitution de 1987). Il était clair que le Dr. Conille n'avait pas rempli cette exigence, vu qu'il fut un fonctionnaire des Nations-Unies. Des parlementaires en faveur de la ratification (Sénateurs et députés), à titre de justification de cette forfaiture, qualifiaient ce spectacle effarant de "vote politique".

Le Sénat de la République fut la première assemblée à violer ses propres règlements internes pour pouvoir ratifier sans réel débat la politique générale du Premier Ministre Laurent Lamothe le 10 avril 2012 choisi irrégulièrement par l'Exécutif, après avoir piétiné la Constitution de 1987 relative aux critères d'éligibilité d'un Premier Ministre.

Des sénateurs encore en fonction décident de troquer leur habit de parlementaire en fin de mandat contre un poste ministériel pas vraiment sûr, quitte à violer les lois et principes pour faire ratifier un Chef de gouvernement. Procédé vraiment déloyal! Par ailleurs, pas moins de sept députés élus sont en attente de faire leur rentrée au Parlement. Ils ne sont jusqu'ici pas en mesure de prêter serment, alors que l'Assemblée ou encore moins le bureau garde le mutisme le plus complet sur ce dossier. L'Assemblée des députés est surtout préoccupée de venir en aide à un Exécutif en panne d'alternative et de créativité.

Dans le courant de 2011, un bloc politique majoritaire fut créé au prix fort à la Chambre des députés. Le PSP est l'émanation du Palais National, selon des sources dignes de foi. L'Exécutif a dû vraiment délier les cordons de la bourse pour obtenir cette majorité au détriment de la démocratie. La preuve par quatre c'est l'enveloppe de 10 millions de gourdes par commune votée dans le budget de la République aux fins de réaliser des travaux dans toutes les communes du pays. Cette allocation est donnée aux députés du PSP liés au pouvoir au détriment des autres parlementaires du PRI, minoritaire. Il s'agit d'une politique de parti pris pratiquée par l'Exécutif en vue d'affaiblir le Législatif qui réunit notamment en son sein des êtres dépourvus de colonne vertébrale. Il ne pourrait y avoir de démocratie avec l'existence d'un seul pouvoir qui est l'Exécutif, vu que le Législatif est totalement soumis et le pouvoir Judiciaire jusqu'ici n'a pas réussi à avoir son autonomie à travers le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ).

La 49e Législature est dans un état d'avilissement en permanence. Des élus, au lieu de faire leur travail de parlementaire qui consiste entre autres à contrôler l'Exécutif, se promènent d'un Ministère à un autre, d'une Direction Générale à une autre pour soutirer de l'argent de ces instances sous prétexte de réaliser des travaux dans leur circonscription respective. La Primature avait dénoncé, par note, cet état de fait et exigé que les "petits projets" parlementaires soient transités via le Ministre Chargé des Relations avec le Parlement. Au lieu d'être des législateurs comme le prévoit la Constitution, de nombreux parlementaires préfèrent se confiner dans un rôle d'«agent de développement artificiel».

L'essentiel c'est qu'ils ne reculent devant rien pour s'assurer de leur réélection y compris la vente aux enchères de leur conscience politique. Pour comble, dans une sorte de compromis sordide, députés et sénateurs ont participé à travers une Commission à des négociations avec l'Exécutif en vue de former une institution pour organiser les prochaines élections devant renouveler un tiers du Sénat, la totalité des Conseils Municipaux et des Conseils d'Administration de Sections Communales. Cet organisme n'est autre que le Conseil de Transition du Conseil Electoral Provisoire (CTCEP) qui ne figure ni dans la Constitution de 1987 ni dans la version amendée. Il est le résultat de tractations entre le Législatif et l'Exécutif, le 24 décembre 2012. Le Parlement haïtien était dans l'incapacité de réunir le quorum nécessaire pour procéder au choix des trois membres devant le représenter au CEP comme le stipule une version amendée de la Constitution de 1087, le Sénat étant amputé de 10 sénateurs. Les élections sont jusqu'ici dans l'impasse avec un CEP décrié et très favorable au pouvoir en place.

Dans un tel climat politique délétère, cette législature serait-elle en mesure de contrôler les actions gouvernementales? Est-il nécessaire pour la République de continuer à payer au prix fort des législateurs pour des services qu'ils n'ont pas fournis? Avec quel bilan des parlementaires en fin de mandat vont-ils solliciter de leurs mandants un autre vote favorable pour revenir au Parlement?

En attendant, le Palais Législatif regorge de faux-démocrates et de vils personnages de tous poils qui sont venus marchander leur vote. Il est à espérer que lors des prochaines joutes électorales, les populations concernées sauront sanctionner ces députés et sénateurs qui ont contribué à ternir l'image de la nation par leurs actions répugnantes, sans-vergogne, et leur allégeance au pouvoir en place. A tous ceux, sénateurs et députés, qui ont bien travaillé et fait hisser bien haut l'image de la patrie, un salut citoyen. Le peuple haïtien leur en est grandement reconnaissant. Ils ne sont pas nombreux au sein de la 49e Législature. Mais, leur passage au Parlement aura été marqué à l'encre d'or au tableau d'honneur de la Nation.

(1) Élaborée par Locke (1632-1704) et Montesquieu (1689-1755), la théorie de la séparation des pouvoirs vise à séparer les différentes fonctions de l'État, afin de limiter l'arbitraire et d'empêcher les abus liés à l'exercice de missions souveraines.

Jose Clément
Maryland, 20 Mai 2013
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Rezolisyon Sena ayisyen an pou mande Nasyonzini dedomaje viktim kolera yo !

Suite de la page (6)

Willy Jean-Baptiste, Jean-Baptiste Bien-Aimé, François Annick Joseph, Westner Polycarpe. Men rezolisyon an :

Selon viza atik sila yo nan Konstitisyon Repiblik Ayiti: atik premye, 8-1, 19, 53, 59, 98-3, 136, 138, 185, 186, 263-1…

Selon viza Konvansyon Jeneral sou Privilèj ak Iminite Nasyonzini ki adòpte nan Asanble Jeneral Nasyonzini nan dat 13 fevriye 1946

Selon viza Convention de Viennes nan dat 18 avril 1961 sou Relasyon Diplomatik

Selon viza Convention de Viennes nan dat 24 avril 1963 sou Relasyon Konsilè yo

Selon viza Convention de New York nan dat 08 desanm 1969, sou Misyon espesyal yo

Selon viza Akò Syèj ki siyen nan dat 9 jiyè 2004 ant Òganizasyon Nasyonzini ak Gouvènman Ayisyen an, ki konsènen estati operasyon Nasyonzini nan peyi Dayiti…

Lè n konsidere Akò Syèj ki siyen ant reprezantan Òganizasyon Nasyonzini, Adama Guindo, ak reprezantan gouvènman ayisyen an, Gérard Latortue, ki defini privilèj ak iminite manm MINISTA, menm jan ak responsablite yo, ak kalite regleman ki dwe aplike si gen deblozay.

Lè n konsidere ka omisid volontè, nan dat 18 dawou 2010, sou Gerald Jean-Gilles, yon jèn gason 16 lane moun twouve mouri ak kòd nan kou l nan barakman kontenjan nepalè nan MINISTA nan vil okap, pandan medsin legal penal pa gentan pote konklizyon si se lanmò ak pandezon.

Lè n konsidere plizyè peyizan ayisyen plenyen akòz kèk sòlda MINISTA volè kabrit yo ak viv nan jaden yo

Lè n konsidere divès ka vyòl sòlda MINISTA komèt sou jèn fanm ak jèn gason ayisyen nan mwa jiyè 2004

Lè n konsidere 111 sòlda srilankè MINISTA rapatriye nan peyi yo nan mwa novanm 2007 apre yo fin komèt agresyon seksyèl sou plizyè ayisyen

Lè n konsidere anvan elèksyon novanm 2010 yo, plizyè konpatriyòt ayisyen pèdi lavi yo nan vil okap ayisyen, ak bal sòlda MINISTA, paske popilasyon an t ap denonse responsablite MINISTA nan pwopagasyon maladi kolera nan peyi Dayiti.

Lè n konsidere sekretè jeneral nasyonzini an Ban Ki-Moon, nan dat vandredi 17 desanm 2010, voye yon komisyon ankèt sou kolera nan peyi Ayiti

Lè n konsidere divès etid savan ayisyen ak savan etranje, tankou pwofesè Renaud Piarroux, epidemyolojis nan peyi Lafrans, ak Sant Kontwòl Maladi (Center Control Disease = C D C) nan peyi Etazini, tabli prèv syantifik souch mikwòb vibriyokolerae azyatik ki touye plizyè ayisyen, enpi ki lakòz anpil ayisyen trape maladi kolera, koresponn ak menm mikwòb yo twouve nan trip ak matyè fekal plizyè sòlda MINISTA

Lè n konsidere se nan zòn larivyè Meye nan plato santral, ki se depatman sant peyi dayiti, tou pre yon baz nepalè MINISTA, premye ka kolera deklare nan peyi Ayiti

Lè n konsidere paragraph 9-b rezolisyon 52/247, nan dat 26 jen 1998 asanble jeneral nasyonzini, ki rekonèt nasyonzini prèt pou l endèmnize ak yon valè ki pa depase 50 mil dola (lajan peyi etazini), tout moun ki sibi domaj materyèl, prejidis kòporèl, swa ki tonbe malad ou byen ki mouri lakòz zak MINISTA.

Lè n konsidere iminite sòlda MINISTA pa vledi enpinite pou sòlda MINISTA

Lè n konsidere tèks jiridik plizyè jiris ayisyen ki eksplike pwosedi jidisyè pou viktim kolera rive jwenn dedomajman nan men MINISTA

Lè n konsidere estati jiridik MINISTA selon rezolisyon 1529 ki adòpte ak konsèy sekirite nasyonzini nan dat 29 fevriye 2004

Lè n konsidere rezolisyon 1524 konsèy sekirite nasyonzini ki adòpte nan dat 30 avril 2004 ki tabli MINISTA nan peyi Ayiti pou yon bout tan 6 mwa, epi ki mande pou gen pasasyon pouvwa, ant fòs nasyonal enterimè a ak fòs Onizyèn lan, nan dat premye jen 2004

Lè n konsidere tout demach pou rekipere souverènte ak diyite pèp ayisyen an, se devwa 3 pouvwa yo, ki se pouvwa lejislatif, pouvwa ekzekitif, pouvwa jidisyè nan peyi Ayiti

Lè n konsidere rankont nan dat 05 mas 2013 ant komisyon sante Sena Ayisyen an ak minis Sante Piblik ak Popilasyon an, madam Florence Duperval Guillaume, ki deklare l pa konpetan pou l pwononse l sou aspè jidisyè domaj pèp ayisyen an sibi ak mikwòb maladi kolera….

Senatè Westner POLYCARPE, Prezidan Komisyon Sante Sena Ayisyen an pwopoze, enpi Sena Repiblik Ayiti adòpte rezolisyon sila:

Atik 1: Gouvènman ayisyen an dwe pran mezi silayo:

1- Fè apèl ak yon gwoup ekspè endepandan pou ankete sou evènman yo ki konsènen kontaminasyon espas ayisyen an ak mikwòb maladi kolera a

2- Sekirize tout espas nou sispèk kòm sous pwopagasyon epidemik kolera a

3- Kreye yon komisyon ki gen wòl monte dosye, delivre akt desè, sètifika medikal, ak tout dokiman ki kapab sèvi atèstasyon yon moun soufri maladi kolera a, lè l pase nan yon sant swen nan peyi Ayiti, oubyen yon dokiman ki pwouve se maladi kolera ki touye moun nan, anvan yo gen dwa antere l.

4- Fè envantè tout viktim maladi kolera an Ayiti, depi mwa oktòb lane 2010, nan tabli kontak ak tout Asosyasyon Nasyonal Viktim Kolera a.

5- Fè apèl ak òganizasyon nasyonal ak entènasyonal defans dwa moun pou n konsyantize opinyon piblik entènasyonal sou kesyon an

6- Pwopoze "Avenan" nan Akò 9 jiyè 2004 la (paragraph 59) k ap limite envyolabilite barakman MINISTA yo, ak iminite ajan l yo nan ka enfraksyon grav ak enfraksyon flagran . Avenan silayo ap kenbe kont sou tout mankman ki konstate nan akonplisman manda MINISTA a, depi nan dat li deplwaye, ki se premye jen 2004.

7- Kreye yon komisyon ekspè nan dwa entènasyonal ak nan dwa penal pou etidye vwa ak mwayen lalwa ki kapab pèmèt nou pwouve responsablite MINISTA sou plan entèn ak ekstèn

Atik 2: Gouvènman ayisyen an dwe pran tout dispozisyon pou NASYONZINI dedomaje tout viktim kolera nan peyi Ayiti, epi andose trètman tout nouvo ka moun ki soufri maladi kolera, ak tout mezi prevansyon pou anpeche maladi kolera kontinye fè ravaj nan peyi Ayiti.

Atik 3: Rezolisyon sa a transmèt bay Palman tout peyi manm nasyonzini ak tout òganizasyon nasyonal ak entènasyonal dwa moun ki konsène ak kesyon an.

Adòpte nan Sena Repiblik Ayiti, nan dat 09 Me 2013, ki se 210 zyèm lane Endepandans Peyi Ayiti

Une messe patriotiquement réussie !

Le samedi 18 mai 2013 dernier a eu lieu en l'Eglise des Saints Innocents une messe patriotique à l'occasion du 210ème anniversaire de notre bicolore. Elle a été célébrée par le révérend père Pascal Louis.

Rappelons que ce jour magnifiant la portée historique de notre drapeau est également dédié à la magnificence de la mémoire de feue l'inoubliable artiste, militante et activiste communautaire, Myriam Philidor Dorismé qui nous avait laissés le 18 mai 2004 et que nous exaltons dans l'honnêteté.

En ce sens, la coordination du groupe " PATIZAN JEZIKRI " remercie chaleureusement tous les compatriotes qui, avaient participé à cette messe du souvenir, particulièrement Madame Clergé sœur de Myriam et son fils filleul de la défunte, Nadia Dieudonné une élève de danse de Myriam, Maryse Augustin Jason, Marlene Jean Noël et notre grand ami Guesly Morisseau dit Ti Gous

Notre gratitude va également à la chanteuse Lunie Pierre-Jerome qui avait ému l'assistance tant sa voix reflète celle de Myriam. Nous ne saurions oublier l'organiste Robert Marcelin qui en chantant avait conduit l'assemblée dans une prière universelle et pour clôturer tout le monde avait chanté la Dessalinienne en français et en créole.

Cette note est signée de la Coordinatrice de Patizan Jezikri Gladys Thimmer Phillpotts.

Pour de plus amples informations veuillez la contacter au 516 825 1786, ou à son portable 347 781 4763.

Commémoration du Bicolore à Montréal

Le dimanche 19 mai 2013, au lendemain de la commémoration du 210ème anniversaire de la création du Drapeau national, l'Association les Retrouvailles des Archelois de Montréal, l'ARAM, était à l'honneur, au 10007, Rue Parthenais à Montréal pour une journée de réflexions.

Le but principal était de sensibiliser les archelois de Montréal à apporter leur part de contribution économique et sociale autour de certains projets réalistes, à court, moyen et à long terme dans la commune de l'Arcahaie. Plusieurs personnalités dont : Borgella, Raoul Bien-Aimé, Hérode Févrius ont été tour à tour chaudement applaudis par un public discipliné en parcourant les ruelles du passé de leur époque dans leurs exposés, sous le regard attentif de notre animatrice Micaëlle Jeantiné.

Plusieurs ateliers ont été formés, une panoplie de projets a été remise à l'association. Dans un futur rapproché le comité fera part de ses décisions.

À noter que le 10007 Parthenais, est devenu un lieu de rencontre avec la communauté où le Cumaj présente une série de conférences chaque fin du mois. Ce dimanche 26 mai de 15 heures à 21heures, c'est Charles Dupuy, qui va être le conférencier invité. Le thème principal : Le drapeau haïtien, peut-il, aujourd'hui encore et comme par le passé, faire la fierté de la mère Patrie, HAÏTI ?

« Je veux rentrer chez moi à Cuba »



Comme des dizaines de milliers de personnes, ils ont été jetés à la rue par un Etat espagnol, plus soucieux des intérêts des banques et des spéculateurs, que de ceux des habitants, même de ses « réfugiés politiques ».

Par José FORT

Gilberto Martinez, 50 ans, vient d'être expulsé de son logement avec femme et enfants à Valencia en Espagne. Un cas parmi des dizaines de milliers d'autres dans ce pays où la gestion de la crise par un pouvoir de droite corrompu se traduit par le démantèlement des services publics, une misère galopante et une violente colère populaire. Rien d'extraordinaire le sort de M. Martinez, sauf qu'il s'agit d'un « dissident » cubain ayant choisi la « liberté » il y a quelques années après un accord entre l'Eglise cubaine et le gouvernement socialiste de M. Zapatero et qu'il demande « une seule chose : rentrer chez moi à Cuba ».

M. Martinez n'hésite pas en rajouter : « On nous a menti, dit-il. Si on m'avait dit ce qui se passe en Espagne, je serais resté dans mon pays ». Pour M. Martinez, les photos dans la presse avec les dirigeants socialistes du PSOE et de la droite du PP relèvent de l'histoire ancienne ; les allocations s'élevant à environ 1000 euros par mois ont été annulées ; les articles à la gloire du « courage » de M. Martinez font place à des critiques englobant tous les « dissidents » sous les étiquettes de « profiteurs », de « faignants », de « marginaux » et aux réflexions du genre « tout ce qu'on nous disait sur le communisme était mensonge, mais le pire c'est que tout ce qu'on nous a raconté sur le capitalisme est vrai ».

M. Martinez n'est pas un cas isolé. La plupart des « dissidents » cubains – à l'exception des reconvertis dans les bandes criminelles - résidant en Espagne vivent aujourd'hui dans le dénuement et ne bénéficient plus de l'intérêt des politiques et des médias. Plusieurs d'entre eux ont approché l'ambassade cubaine à Madrid pour évoquer un possible retour. On leur prête même l'intention de créer une « coordination ».

Au même moment, plusieurs « dissidents » cubains de haut vol font le tour du monde avec passage obligé à Miami, célèbre station balnéaire spécialisée dans les résidences dorées pour anciens dictateurs latino-américains à la retraite et repère de la mafia cubano-américaine. C'est dans cette ville que la chef des « Dames en blanc », un groupe financé directement par le gouvernement des Etats-Unis, demande publiquement le maintien du blocus pour « asphyxier » les Castro. La bloggeuse sponsorisée par le journal « El Pais » et quelques officines US, Yoani Sanchez, véritable femme d'affaires aux comptes en banques bien remplis, à Barcelone notamment, saute d'un avion à un autre, mène grand train de vie et se croit obligé d'affirmer qu'elle n'est pas membre de la CIA tandis qu'un certain Guillermo Farias va recevoir un prix au Parlement européen. Les trois précités n'ont pas de souci à se faire : l'intendance est assurée. En revanche, en Espagne, M. Martinez n'a plus rien à attendre de ses anciens protecteurs. Il a servi avant d'être jeté comme un kleenex usagé.

Les candidats cubains à l'exil avaient à chaque étape de la révolution des raisons diverses pour quitter leur pays : politiques, économiques...

Suite à la page (19)

Frappés comme des porcs



KENYA, Nairobi. Un policier kenyan a frappé un manifestant au sol lors d'une manifestation contre le gouvernement pour réclamer des augmentations de salaires, le 14 mai 2013. Les manifestants ont libéré deux douzaines de porcelets devant le parlement kenyan pour dénoncer la gourmandise des parlementaires du pays, qu'ils accusent de se "gaver comme des porcs".

Moltra 19 mai 2013

Une puissance nommée Russie



Pourquoi autant de visites de cette importance en si peu de temps ? Est-ce que Kerry, Cameron et Netanyahu sont tous trois venus pour faire du tourisme ?

Par Mikhail Gamandiy-Egorov

Il ne s'agit pas d'un thème nouveau. La Russie est bel et bien de retour sur la scène internationale et ça ne date pas d'hier. Un processus qui se poursuit depuis les années 2000 et qui n'est certes pas encore à son apogée, mais s'en approche clairement.

Les deux dernières semaines ont été riches en événements, si l'on prend en compte notamment plusieurs visites en Russie de hauts responsables étrangers. La semaine dernière, du secrétaire d'Etat américain John Kerry d'abord et du premier ministre britannique David Cameron ensuite. Cette semaine, Vladimir Poutine s'est entretenu à Sotchi avec le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahu. Et enfin, le secrétaire général de l'ONU Ban-Ki Moon est lui aussi attendu ce jeudi à Moscou pour une visite de travail qui durera jusqu'au 19 mai. Outre ces visites diplomatiques, on n'oubliera pas non plus de mentionner cette semaine le scandale d'espionnage et l'arrestation d'un agent de la CIA à Moscou, qui opérait sous couverture de diplomate. Plus précisément, en tant que troisième secrétaire du bureau politique de l'ambassade des USA à Moscou.

Parlons des visites d'abord. Pourquoi autant de visites de cette importance en si peu de temps ? Est-ce que Kerry, Cameron et Netanyahu sont tous trois venus pour faire du tourisme ? Il est vrai qu'en ce moment, il fait très beau à Moscou, de même qu'à Sotchi et c'est probablement la période idéale pour faire du tourisme. Mais c'est peu probable. La raison principale de leurs visites en un espace de temps si réduit est claire : c'est la Syrie. Des visites qui interviennent après les récents raids israéliens contre la Syrie, pays qui lutte fermement contre des groupes armés « rebelles », parmi lesquels l'écrasante majorité se compose de terroristes soutenus, armés et financés de l'extérieur, en premier lieu par les pays occidentaux et bien évidemment les « peacemakers » qataris et saoudiens, sans oublier bien sûr Israël. La Russie s'était dite très préoccupée par ces raids contre la Syrie, un pays qui traverse probablement le moment le plus difficile de son histoire. Juste après, selon des sources israéliennes, la Russie serait en passe de livrer d'un moment à l'autre à la Syrie le système (très efficace) russe de défense anti-missile S300 (déjà livré selon certains). Voici très probablement le « problème » que Kerry, Cameron et Netanyahu sont venus tous aborder avec Vladimir Poutine.

Sauf que si cette livraison se confirme et de plus dans le cadre des contrats liant la Russie à la Syrie, il ne s'agit non pas d'un problème, mais bien au contraire probablement de la solution. Car cela permettra très certainement de créer un véritable équilibre régional et de dissuader Israël, ses alliés occidentaux ou encore les pétromonarchies du Golfe au cas où ceux-ci s'amuseraient à faire de nouvelles provocations à l'encontre de la Syrie. Aussi, il aurait été probablement plus intéressant d'aborder avec ces chers visiteurs la création d'une nouvelle Cour pénale internationale et dont le siège serait basé dans l'un des pays du BRICS. Bien que certainement ni Kerry, ni Cameron, ni Netanyahu ne soutiendraient cette initiative, d'autant plus qu'une CPI réformée et respectant véritablement le droit international ferait d'eux les premiers visés en tant qu'accusés.

Pour revenir à la Russie, ces visites sont la preuve supplémentaire que les puissances « traditionnelles » occidentales et leurs agents comprennent de mieux en mieux que dans le monde actuel, il ne peut plus y avoir de décisions unilatérales. Ils comprennent également que le temps du « monopole » des relations internationales vit ses derniers jours. Difficile, bien évidemment, d'accepter cette nouvelle donne pour ceux qui ont trop longtemps monopolisé les décisions qui concernaient l'avenir de toute l'humanité, et non seulement leur propre avenir. Le scandale d'espionnage qui a éclaté au grand jour cette semaine grâce à la vigilance des services secrets russes a montré que les USA ainsi que bon nombre de pays occidentaux continuent à vivre dans la philosophie de la guerre froide (une guerre qu'ils avaient pourtant eux mêmes déclaré comme étant du passé).

La Russie et ses partenaires du BRICS, sans oublier les autres puissances émergentes, prouvent qu'une autre vision du monde, de la souveraineté des Etats, de la défense de leur indépendance, du libre choix de leur avenir et plus globalement des relations internationales est possible et plus que jamais d'actualité. Les visites ces deux dernières semaines de Kerry, Cameron, Netanyahu et Ban Ki-Moon confirment également pourquoi de nombreux spécialistes et organismes internationaux placent le président russe Vladimir Poutine en tant qu'homme politique le plus influent du monde. En ce qui concerne ceux qui jusqu'à aujourd'hui continuaient de douter de la Russie et de sa place dans le monde, jugeant que le « retour » de la Russie est plus un mythe qu'une réalité, ils réalisent définitivement que la Russie d'aujourd'hui s'impose et qu'il n'en sera pas autrement. Cette réalité ne peut que réjouir la population russe de même que ses alliés, tout en sachant qu'il reste encore un grand nombre de défis à relever, aussi bien sur le plan national qu'international.

La voix de la Russie 17 mai 2013

Suite de la page (3)

n'est fait pour les gommer au fronton du quotidien de ce peuple livré pieds et mains liés aux vicissitudes subséquentes au sous développement chronique.

Dans un contexte où le pouvoir en place fait de l'Embauchage des « parlementaires » le 6ème E de son programme de gouvernement, ceux du PSP (Palmantè Sousou Preyidan an) ont facilement, beaucoup trop facilement exhibé leur talon d'Achille. *Alèkile lajan pa fè chen danse ankò. Okontrè, jounen jodi a, lajan fè « palmantè » OPL yo mete ajenou tankou dyab souflantchou pou niche de pla pye Sen Michèl... Mateli.*

Considérant le noble rôle de contrôle de l'exécutif que la Constitution de 1987 a assigné au pouvoir législatif, l'on pouvait penser que les parlementaires pouvaient faire preuve d'un minimum de circonspection pour ce poste naguère auguste. Avec ce pouvoir qui fait litière de toute grandeur d'âme, de toute personnalité et de tout sens de l'honnêteté, l'on devrait s'attendre à tout, mais jamais à autant de reniement, de bassesse, de mesquinerie et de platitude.

Personne n'aurait imaginé que les « députés » du PSP se seraient laissés ainsi ronger par le cancer de la corruption au point de devenir aussi minables et se confondre avec les sauriens se délectant de la poussière de l'opprobre. Après avoir reçu 10 millions de gourdes de la primature, l'on pourrait s'attendre à tout de ces minables parlementaires. Mais, personne n'aurait imaginé que les « députés » du PSP se seraient laissés infecter par ces épines roses au point d'abdiquer leur dignité aussi scandaleusement.

Un bilan aloral

L'on doit se demander quel péché mortel a commis le peuple Haïtien pour mériter autant de ronces roses infectées aux bacilles de la rampantude pour plagier notre cher Fanfan. Définitivement accrochés aux deux L des ses conseillers « politiques » Lambert et Latortue, ces dites ailes macérées dans le venin de la supercherie, le type refuse catégoriquement d'atterrir pour honorer ses millions de promesses électorales.

Seule la chute d'Icare lui permettra de reconnaitre que le million d'enfants envoyés à l'école « gratuitement » n'est qu'une habile manipulation de chiffres. Ayant admis que plus de 150 écoles n'existent que dans l'imaginaire de leur directeur, les effectifs de ces écoles ne sauraient exister non plus. C'est donc une déduction trop évidente. L'effectif du prétendu « million » d'enfants envoyés à l'école « gratuitement » devrait être revu à la baisse.

Aussi, les mathématiciens du gouvernement, habiles en soustraction devraient faire l'acquisition de liquide à papier pour corriger les erreurs volontaires commises dans ces pancartes rappelant le culte de la personnalité, placées à chaque carrefour et qui vantent les réalisations du gouvernement en terme d'éducation. Entouré de ses supers conseillers beaucoup plus habiles dans les scénarios aux intrigues inimaginables que dans la mise sur pied de stratégies structurantes, Martelly offre un bilan de ses deux ans de présidence qui est resté et restera à l'oral.

Par contre le gouvernement a atterri dans le cadre de sa politique de cooptation pour avoir fait ramper le « député » Luckner Noel de l'OPL. Le scénario habilement monté de toute pièce par les deux L de gros calibres Lambert et Latortue est allé au-delà des résultats escomptés. Le monde entier était ébahi devant les capacités de metteur en scène des deux L en prothèses du président Martelly. Messieurs les supers conseillers du président… Chapo…

« *Rayi chen, men si w onèt ak tèt ou fò w gen kouray pou rekonèt dan l blan vre. Pou Latòti ak Lanbè rive jwe nan tèt bòs Sovè Pyè Etyèn jis li rive fè Liknè Nwèl met ajenou nan pye prezidan Mateli pou niche anba soulye l, se prèv mesye sa a yo pa mens ditou ditou* », a admis un auditeur qui intervenait à une émission de libre tribune le jour suivant le drame du siècle. Les meilleurs intellectuels du monde ne pourront déceler les métaphores convenants pour qualifier les hautes capacités de manipulateur des conseillers du président Martelly les deux L sus cités.



Bus transportant les manifestants roses et blancs de Martelly au Champ de Mars

Cependant, l'observateur doté d'un minimum de réflexe devrait prévoir la fin de cette tragicomédie. Dès les premières scènes de ce théâtre de si mauvais goût n'importe quel habitué de la faune politique haïtienne verrait les touches des fameuses L dans la mise en scène. Devant ce festival de flatteries répugnantes, de flagorneries, de bassesses et autres platitudes, l'on ne devrait pas s'attendre à un autre dénouement que celui-ci.

Les premières scènes de flatteries répugnantes, de flagorneries et d'adulations qui vantent le fait que le président a fait construire un **High Way** dans les hauteurs de Kenskoff, laissaient déjà entrevoir cette conclusion qui constitue un déshonneur pour le pays tout entier et pour le parlement en particulier. Les premières scènes déroulées avec une platitude extraordinaire laissaient entrevoir que ces députés clown avaient des metteurs en scène sénateurs (à la retraite) encore plus clown qu'eux. La prestation des députés du PSP au Champs de Mars le 14 mai dernier est significative. Ne parvenant pas ou refusant catégoriquement de présenter un bilan écrit au parlement le gouvernement Martelly/Lamothce a encore une fois atterri aloral. Accroché définitivement à son oralité coutumière, le type a fait défiler de vulgaires parlementaires comme dans un spectacle de clown pour déclamer ses réalisations allégoriques. « Je l'ai fait de sang froid. Et je le ferai encore si j'avais à le refaire », a rassuré Luckner Noel fier d'avoir ainsi rampé.

Le drame du siècle

Plus de dix ans déjà, le citoyen Michel Martelly avait fait cette confidence à un conseiller de l'ambassade américaine « Le jour où je serai président d'Haïti, je vais investir toute mon énergie pour mettre le parlement à genoux. Car c'est notoire que cette institution empêche au pays de marcher convenablement ». Pour faciliter la compréhension des faits mettons le scandale du siècle dans son contexte. Selon les exigences constitutionnelles, le gouvernement devrait présenter un bilan écrit au parlement. Voulant défier le corps législatif, les deux L se sont payés les services de Monsieur Sauveur Pierre Etienne. Ce président directeur général et propriétaire exclusif de l'OPL leur a été d'une inestimable utilité. La veille soit le lundi 13 mai SPE a fait un appel du pied au président Martelly. « Jamais au grand jamais, je ne saurais me lier avec cette opposition qui ne fait que réclamer le départ de Martelly et qui fait tout afin d'obtenir ce départ. Et je promets formellement au président que je ne me prêterai jamais à ce jeu », a fait savoir Sauveur Pierre Etienne. SPE, inconséquent comme lui seul ne pourrait jamais déceler de meilleur alibi pour rassurer le président de son soutien formel.

Quelques mois auparavant certains leaders politiques l'avaient invité à rejoindre l'opposition démocratique en vue de dénoncer les incessantes dérives du pouvoir en place. Sauveur Pierre Etienne, *doktè nan mètdam*, avait fait savoir qu'il devrait remettre de l'ordre au sein de l'OPL après que l'ex-sénatrice du Département du Centre, Madame Edmonde Supplice Beauzile l'eut mise sens dessus dessous.

Retranché depuis midi dans les couloirs ténébreux du Musée du Panthéon Nationale, soit à quelques mètres du lieu du drame, Sauveur Pierre Etienne (SPE) dictait par message texte au « député » Noel le comportement à adopter. Et Noel ne s'est pas fait prier pour obtempérer aux ordres de son employeur direct en rampant comme un serpent pour lécher les semelles du président. Et par ce geste dont SPE est le premier complice qu'est arrivé le drame du siècle.

Voici le contenu d'un de ce message qui allait être à la base de ce drame « Camarade Noel rappelle-toi ton origine. Tu fus la sécurité du « sénateur » Boulos dont tu es le digne représentant au parlement. Alors si aujourd'hui tu es devenu député, tu as atteint ton objectif. Avance, mets ton genou gauche par terre prosterne toi devant le président Martelly.

N'aie aucune retenue à inventer des réalisations du gouvernement pour les plaquer au visage du public. Tu seras en direct sur les stations de télévision de la capitale ». Coup de théâtre Garry Pierre Paul Charles a délégué un reporteur pour vérifier si le député disait vrai. Les résultats de l'enquête ont révélé que tout n'est que mensonge et rien d'autre que du pur mensonge politique.

Réactions

« Cette scène représente pour moi le scandale du siècle. Suivant ce spectacle hideux à la télévision, j'ai pleuré de tristesse et de révolte. Dans un premier temps je n'ai pas voulu croire mes yeux. Je pensais que c'était un montage fait de toute pièce pour ravaler le parlement au niveau de la semelle. Attendu que l'institution parlementaire est unique, cet acte crapuleux de l'un de ses membres déshonore l'ensemble du grand corps », s'est lamenté le président de l'assemblée nationale le sénateur Désras Simon Dieuseul.

Face à cette improvisation maladroite de caractère Dieu seul sait que le sénateur Dieuseul n'est pas honnête avec lui-même. Pour mémoire rappelons à Monsieur Dieuseul que si la plupart des parlementaires avaient autant de personnalités comme il tente de l'insinuer, le pays n'aurait pas ces types de premier ministre dont la ratification n'a répondu en rien aux exigences constitutionnelles.

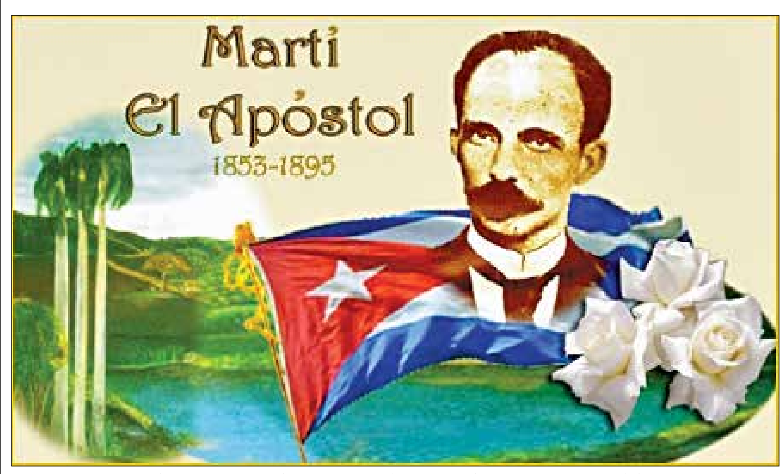
Un simple regard rétrospectif lui permettrait de se rendre compte qu'ils ont ratifié le choix inconstitutionnel de Garry Conille juste pour satisfaire la libido indécente du proconsul Bill Clinton. Rappelons à Monsieur Dieuseul, dans la mesure où ses pairs conscrits auraient encore un reliquat de décence, l'actuel chef de gouvernement Monsieur Laurent Lamothe ne disposant même pas d'une Carte d'Identification Nationale selon le vœu de la Constitution de 1987 n'aurait pu jamais occuper le poste de premier ministre.

Monsieur Desras, vos larmes de crocodiles sont venues beaucoup trop tard. Les larmes que vous avez versées en vain sur la misère des députés du PSP, il aurait mieux valu les laisser pour augmenter le débit des rivières qui alimente la chute de Saut d'Eau visiblement en voie de disparition. *Dera pran tout moun pou gwo grenn enbesil menm gwosè ak depite Liknè Nwèl.*

De son coté, le député Levaillant Louis Jeune était plus tranchant. « Je vais demander au président de la chambre des députés d'adopter de sévères sanctions à l'encontre du député Luckner Noel. En outre nous allons écrire au parlement du monde entier pour nous désolidariser de cet acte odieux qui déshonore tous les parlementaires d'où qu'ils soient » a déploré le député Louis Jeune membre à part entière de ce parlement rampant.

En conclusion, le citoyen Michel Martelly avait trois rêves majeurs 1) celui de devenir président d'Haïti, 2) Mettre le parlement à genoux 3) Anéantir le pays tout entier. Pour les deux premiers, il vient d'avoir gain de cause avec l'abdication monstrueuse de Luckner Noel. Quand au 3ème nous restons convaincus, que les masses populaires ne vont pas se laisser faire aussi facilement. Alors, militants conséquents et leaders politiques dignes de ce nom, à vos rangs dans les mobilisations pour éviter au pays ce nouveau scandale!!!

HOMMAGE à José Martí



José Martí humaniste, homme politique charismatique, libérateur et martyr, prophète visionnaire, poète et écrivain

Ndlr. Nous avons reçu ce texte (dont le nom de l'auteur n'est pas mentionné) de l'ambassade de Cuba en Haïti. Il fait honneur à Marti, à Cuba et à Haïti.

Cher lecteur,

Le 19 mai marquait le 118e anniversaire de la mort au combat de José Marti, le Héros National de la patrie cubaine et grand homme de notre Amérique. Nous ne voulions pas négliger cette date importante à cette édition a fortiori dans le cadre de la célébration du 160e anniversaire de sa naissance cette année, occasion spéciale pour lui rendre l'hommage approprié. Beaucoup a été dit sur le José Martí humaniste, homme politique charismatique, libérateur et martyr, prophète visionnaire, poète et écrivain, c'est à dire, sur la personne -le masque- qu'il a choisi pour lui-même depuis qu'il était un enfant : "Vivre humblement, travailler dur, agrandir l'Amérique, étudier ses points forts et les révéler, payer aux peuples le bien-être qu'ils me font: ça c'est mon travail. Rien ne m'abattra, personne ne m'en empêchera» (lettre à Valero Pujol, 1877, OC 7:112) .1. Mais on connaît peu de son passage à travers les terres haïtiennes. Les historiens commentent que le 8 Septembre 1892, un voyageur était venu en Haïti avec son petit manteau noir et des cheveux clairsemés décoiffés par la brise marine. Le jour tombait sur l'île des Caraïbes qui faisait ses yeux fiévreux. Le visiteur était José Martí, le cubain qui prendrait l'amour des gens et la beauté de la terre caribéenne qu'il ferait sienne pour toujours.

Il ne s'agissait pas d'un voyage de distraction. Son arrivée était due à sa pérégrination intense à travers l'Amérique Latine à la recherche de soutien pour la cause révolutionnaire. Effectuer son projet d'indépendance pour le bien de tous, exigeait le concours de tous les bon Cubains disséminés sur diverses nations, y compris Haïti.

Ici il a été accueilli par les patriotes qui ont formé différents clubs révolutionnaires comme des constellations dispersées dans l'univers. Son défi était de conjuguer les efforts et les volontés, et de les transformer en un puissant faisceau lumineux du mouvement en faveur de Cuba.

Parmi les immigrants cubains qui l'ont reçu avec joie il y avait John Masso Parra. C'est lui qui l'a présenté aux dirigeants de clubs appelés Hatuey et Guarionex. Le cubain Rosendo Rivera lui a fait également un accueil chaleureux.

Cependant, Martí connaissait Haïti bien avant. Il connaissait son histoire d'esclaves rebelles, de la douceur de sa canne à sucre mêlée du sang et des rêves de son peuple, de la légende du royaume d'Henri Christophe, de la présence de Jean Jacques Dessalines et Toussaint Louverture. Mais à ce moment-là pour la première fois il a apprécié aussi la musique créole.

Haïti est devenu, après ce voyage, un autre berceau de la Guerre Nécessaire à Cuba. Pour cette raison et parce que c'était un passage obligé pour rencontrer le Généralissime Máximo Gomez en République Dominicaine, il est retourné en Haïti en 1895.

À cheval, en rebroussant chemin sur la terre haïtienne, il a remercié la chaleur de ses gens. Cet endroit est devenu pont et lien, manteau et forge de la liberté cubaine.

L'image de cet endroit paraissait au bout de sa plume: "Et le libraire, le chevalier noir d'Haïti, m'envoie les livres - et les deux pesos. C'est un cadeau, une gentillesse ".

Dans sa mémoire resterait aussi la sourire de son ami Mercier, d'Agripino Lambert et de tous les bons collaborateurs cubains, Haïtiens et Dominicains qui ont fait possibles ses rêves libertaires.

Merci, Marti, pour avoir bu de notre terre l'esprit de combat de notre peuple et avoir exalté avec votre présence la culture haïtienne, comme aujourd'hui le font les collaborateurs cubains, vos enfants, dans le domaine de la santé, de l'éducation, des sports et de l'agriculture avec notre peuple.

Ambassade de Cuba en Haiti

Une tornade monstre ravage l'Oklahoma

Par G.V.

Lundi soir, une gigantesque tornade a ravagé la banlieue d'Oklahoma City, aux Etats-Unis. Le bilan humain, lourd, a dépassé les 90 morts, alors que plusieurs dizaines de personnes, dont des enfants, sont encore portés disparus.

Une partie de la ville a été littéralement soufflée. Aux Etats-Unis, dans la région des Grandes plaines, une gigantesque tornade, dont le diamètre de base a atteint trois kilomètres au plus fort de la tempête, a ravagé en moins d'une heure lundi soir la banlieue d'Oklahoma City, dans l'Oklahoma. Les autorités font état d'un bilan provisoire de 51 morts, mais la chaîne américaine CNN assure que les autorités auraient comptabilisé 91 morts, dont "au moins" 40 enfants. Près de 145 personnes sont hospitalisées pour des blessures graves. Cette tempête est d'ores et déjà la plus meurtrière depuis celle de Joplin, dans le Missouri, qui avait fait 161 morts il y a deux ans, selon les statistiques fournies par le service météorologique national.

Au Sud d'Oklahoma City, la ville de Moore a été la plus touchée. La tornade, qui s'est formée au-dessus des champs, s'est dirigée en plein centre de cette cité de 55.000 habitants. Sur son passage, elle a pulvérisé des centaines de maisons et, surtout, une école primaire autour de laquelle les secours concentrent leur attention. Les responsables de l'établissement scolaire de Plaza Towers avaient décidé d'évacuer les élèves de CE1-CE2 vers l'église la plus proche mais avaient jugé "plus sûr" de laisser les plus jeunes dans leurs classes. Le bâtiment a été totalement détruit. Certains enfants ont pu être extraits des décombres par la police et les pompiers, a déclaré un journaliste de la chaîne de télévision KFOR présent sur les lieux. Une autre école élémentaire, celle de Briarwood, a été pratiquement détruite.



Sur son passage, elle a pulvérisé des centaines de maisons et, surtout, une école primaire autour de laquelle les secours concentrent leur attention.

La liste des drames est encore longue. Et pour les habitants de Moore, cette nouvelle catastrophe rappelle celle de mai 1999, une tornade ayant à l'époque fait 41 morts. L'Oklahoma est plus généralement au cœur de la "tornado alley", cette zone située entre le Golfe du Mexique et le Canada où les masses d'air froides venant du Nord se confrontent aux vents chauds en provenance des Caraïbes.

Au cœur des orages traversant régulièrement le ciel des Grandes plaines, les tornades se forment. A chaque fois que l'une d'entre elles se forme, un bulletin d'alerte est immédiatement émis et une course contre la montre débute, alors les autorités n'ont souvent qu'une demi-heure pour évacuer certains quartiers. Lundi soir, le service de prévision météorologique a donné un premier avertissement 16 minutes avant l'arrivée de la tornade. Un délai supérieur aux dix minutes habituelles, a souligné une responsable du service. La note EF4 sur l'échelle de Fujita a été attribuée à cette tornade, ce qui signifie qu'elle appartient à la deuxième catégorie des tourbillons les plus puissants avec des vents pouvant aller jusqu'à 320 kilomètres à l'heure.

Devant l'ampleur de la catastrophe, l'Etat fédéral américain a immédiatement réagi. Barack Obama a déclaré l'"état de catastrophe majeure" dans l'Oklahoma et ordonné le déblocage d'une aide fédérale pour compléter le financement des efforts déployés au niveau local. D'autant que la saison des tornades est loin d'être terminée. Dimanche, des tourbillons avaient déjà fait deux morts et 39 blessés dans l'Oklahoma. D'autres Etats, à commencer par le Texas, l'Arkansas, le Kansas, le Missouri et l'Illinois, sont également en alerte.

JDD 21 mai 2013

Suite de la page (17)

Les difficultés de la vie quotidienne, les illusions sur le mirage doré du capitalisme ont entraîné de nombreux départs. Durant ces longues années, les gouvernants des Etats-Unis ont maintenu le blocus, adopté des lois scélérates contre tous ceux qui à travers le monde souhaitaient commercer avec la Grande Ile, protégé les terroristes coupables d'attentats sur le sol cubain, financé et dirigé les fameux « dissidents ». Pour quel résultat ? La révolution cubaine reste debout. Des jeunes dirigeants progressivement accèdent aux plus hautes fonctions. Sur l'ensemble du continent latino-américain, Cuba bénéficie d'une reconnaissance populaire affectueuse et solidaire.

En Espagne, M. Martinez, cubain « dissident » n'a plus un sou, plus de logement, plus d'école pour les enfants, plus de couverture sociale. Rien. Nada. « On ne m'avait pas dit cela », répète-t-il.

Gilberto Martinez, sa femme et ses trois enfants de 8, 15 et 22 ans font partie de ces « dissidents » cubains qui ont migré en Espagne en 2011 à la suite d'un accord négocié entre l'église catholique et le gouvernement de La Havane.

Aujourd'hui, Gilberto Martinez crie à la face du monde : « Remmenez-nous à Cuba ! ». Ses illusions sur le monde capitaliste « libre » sont retombées en 26 mois. Le 7 mai 2013, la police espagnole a procédé sans ménagement à l'expulsion de sa famille du logement qu'elle occupait à Alicante. La mobilisation en aide de militants anti-expulsion a été durement réprimée.

Comme des dizaines de milliers de personnes, ils ont été jetés à la rue par un Etat espagnol, plus soucieux des intérêts des banques et des spéculateurs, que de ceux des habitants, même de ses « réfugiés politiques ».

Au bout d'un an, alors qu'on lui avait promis 5 ans de soutien, le gouvernement espagnol (pourtant passé à droite !) a coupé les vivres à la malheureuse famille exilée. Plus d'électricité, plus d'eau, puis plus de toit : le sort de millions de personnes dans les pays capitalistes n'est même pas imaginable pour la plupart des Cubains.

Gilberto Martinez comprend mieux comment il a été manipulé, là-bas à Cuba comme en Espagne. Saluons son courage de le reconnaître!

Le règne de la propriété privée et de la loi du marché fait expulser des centaines de familles alors que 20.000 logements restent vides à Alicante.

Des camarades cubains rappellent que la toute première mesure du gouvernement révolutionnaire, le 26 janvier 1959, a été l'annulation de toutes les expulsions, suivie par la diminution de 30 à 50% des loyers, puis par l'attribution du titre de propriété de leur logement aux locataires.

Deux conceptions du monde, du droit du logement. L'une à combattre, l'autre à préserver et à consolider. Gilberto Martinez et sa famille seront sans doute maintenant de ce combat !

Solidarité Internationale
17 mai 2013







